

L'injustice n'aura que trop duré

Défiscalisation bienvenue

*Les retraités obtiennent gain
de cause tout en aspirant
à une réforme globale*



Le chef du gouvernement représente SM le Roi au Sommet "One Water"

Page 2



Tenue à Rabat de la 22^{ème} réunion de la Commission militaire mixte maroco-française

Page 2



Page 3



"Maria Callas : Lettres et mémoires"
illumine le FIFM grâce
à Monica Bellucci

Pages 12-13

Tenue à Rabat de la 22^{ème} réunion de la Commission militaire mixte maroco-française



En exécution des Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, le Général de Corps d'Armée Mohammed Berrid, Inspecteur Général des FAR et Commandant la Zone Sud, a coprésidé avec le Général d'armée Thierry Burkhard, Chef d'Etat-Major des Armées de la République française, lundi à Rabat, la 22^{ème} Réunion de la Commission militaire mixte maroco-française.

Les entretiens entre l'Inspecteur Général des FAR et le Chef d'Etat-Major des Armées françaises ont porté sur les différents volets de la coopération militaire bilatérale et également sur la situation sécuritaire régionale et internationale, in-

diq ue un communiqué de l'Etat-Major Général des Forces Armées Royales.

Les deux responsables se sont réjouis du niveau de la coopération remarquable entre les Forces armées des deux pays, à l'image des liens solides qui les unissent et qui ne cessent de se renforcer au niveau des différents secteurs, ajoute la même source.

Ils ont également convenu de capitaliser sur la dynamique insufflée par le partenariat d'exception renforcé, acté par les deux chefs d'Etat, Sa Majesté le Roi Mohammed VI et Son Excellence le Président Emmanuel Macron, précise-t-on.

Par la suite, les deux commissions se sont penchées sur l'examen du bilan de la coopération militaire bilatérale pour l'année 2024 et sur les activités à inscrire

au titre de 2025.

Le même jour, le ministre délégué auprès du chef du gouvernement, chargé de l'Administration de la défense nationale, Abdelatif Loudyi, s'est entretenu, au siège de cette Administration, avec le Général d'armée Thierry Burkhard, chef d'Etat-Major des Armées de la République française.

Au cours de ces entretiens, note le communiqué, les deux responsables ont exprimé leur satisfaction quant à la dynamique positive des relations d'amitié et de coopération qui unissent les deux pays, et sur les perspectives de les étendre aux domaines du spatial, de la cybersécurité, de l'intelligence artificielle au service des armées et de l'industrie de défense.

Le chef du gouvernement représente SM le Roi au Sommet "One Water"

Le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, représente Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Sommet "One Water", dont les travaux se sont ouverts, mardi à Riyad, en vue de discuter de la rareté des ressources en eau à l'échelle mondiale et des défis y afférents.

A son arrivée lundi soir à l'aéroport international du Roi Khalid, M. Akhannouch, qui était accompagné du ministre de l'Équipement et de l'Eau, Nizar Baraka, a été accueilli par SA le Prince Fayçal Ben Abdelaziz Ben Ayyaf, maire de Riyad.

Le "One Water Summit", qui se tient en marge de la 16^{ème} session de la Conférence des parties (COP16) de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), est une initiative menée par l'Arabie saoudite en partenariat avec la France, le Kazakhstan et la Banque mondiale pour débattre de la pénurie d'eau dans le monde.

Cette édition, qui connaît la participation du président français Emmanuel Macron, du président du Kazakhstan Kassym-Jomart Tokaïev et du président de la Banque mondiale Ajay Banga, réunit des centaines de décideurs politiques, de chefs d'entreprise et d'experts du monde entier au sein du pavillon dédié à l'Initiative verte de l'Arabie Saoudite dans la zone verte à la COP16 sur la désertification.

Cet événement comprend plusieurs sessions thématiques visant à explorer les meilleures pratiques, à découvrir les dernières innovations et à examiner les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de l'Initiative, dans le cadre des efforts continus en vue du renforcement de la coopération pour un avenir plus durable.

La protection des droits des migrants au centre d'un atelier de formation à Dakhla

La protection des droits des migrants a été au centre d'un atelier de formation organisé, lundi à Dakhla, à l'initiative de la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Dakhla-Oued Eddahab.

Supervisé par la Direction de la protection des droits de l'Homme et monitoring relevant du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), cet atelier de formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action annuel de la CRDH, dans son volet relatif au renforcement des capacités des intervenants et acteurs œuvrant dans le domaine de la migration. Cette session de formation a permis aux participants de consolider leurs connaissances au sujet de la question de la migration et des droits de l'Homme, à même d'améliorer la qualité des services proposés aux migrants, tout en garantissant leurs droits fondamentaux.

S'exprimant à cette occasion, la présidente de la CRDH de Dakhla-Oued Eddahab, Maimouna Essayed, a souligné que cet atelier de formation a pour objectif d'établir des passerelles entre les différents intervenants concernés par la question migratoire, et de renforcer les capacités des acteurs institutionnels en la matière.

"La question de la migration représente un enjeu important au niveau de la région de Dakhla-Oued Eddahab", a-t-elle poursuivi, soulignant la nécessité de renforcer les capacités des acteurs institutionnels et de la société civile, afin de mieux traiter les questions relatives à la protection des droits des migrants, selon une approche humanitaire fondée sur les droits de l'Homme. Pour sa part, le directeur du monitoring et de la protection des droits de l'Homme au CNDH, Abderrafie Hamdi, a souligné que le Maroc, à travers la stratégie nationale d'immigration et d'asile, a adopté une approche humaniste et globale relative aux enjeux migratoires, notant que le Royaume se veut un leader africain en matière de gouvernance des migrations.

M. Hamdi a, dans ce sens, souligné la nécessité d'engager un débat avec les acteurs institutionnels et de la société civile pour assurer une meilleure gouvernance des migrations.

Cet atelier de formation a été ponctué par des interventions axées notamment sur "Migration et asile: axes clés de la politique nationale", "Séjour et intégration des étrangers au Maroc: enjeux de protection" et "Le droit d'asile: protection et accès aux droits des réfugiés".

Après avoir suspendu sa reconnaissance de la pseudo- "rasd"

L'Equateur souligne l'importance de l'Initiative marocaine d'autonomie

La ministre des Relations extérieures et de la mobilité humaine de la République d'Équateur, Gabriela Sommerfeld, a réitéré, lundi, la décision prise par son pays de suspendre sa reconnaissance de la pseudo- "rasd", mettant en avant l'importance de l'Initiative d'autonomie pour la région du Sahara, présentée par le Royaume du Maroc en 2007.

Lors d'une réunion par visioconférence avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, Mme Sommerfeld a saisi cette occasion pour réitérer la décision prise par la République d'Équateur, membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, pour la période 2023-2024, de suspendre, depuis le 21 octobre 2024, sa reconnaissance de la pseudo- "rasd", conformément aux principes universels de respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de la non-ingérence dans les affaires internes d'autres Etats.

Dans un communiqué conjoint, signé à l'issue des échanges entre les deux responsables, la ministre équatorienne a également mis en avant le soutien de l'Équateur pour parvenir à une so-

lution pacifique et durable à ce différend régional, dans le cadre du processus politique mené exclusivement sous les auspices de l'ONU, et souligné le plein soutien de l'Équateur aux efforts entrepris par le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, et de son Envoyé personnel, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sur cette question.

Dans ce même élan, et à l'instar de la grande majorité des Etats membres de l'ONU, la cheffe de la diplomatie équatorienne a mis en avant "l'importance de l'Initiative d'autonomie", présentée par le Maroc en 2007 pour la région du Sahara, en vue de parvenir à une solution réaliste, pacifique, basée sur le compromis entre toutes les parties pour mettre fin à ce différend régional.

A cet égard, les deux ministres ont renouvelé leur ferme engagement à poursuivre leur coordination au sein des organisations et instances internationales sur les questions d'intérêt commun, et à contribuer positivement aux initiatives inscrites à l'agenda international, au service de la paix, de la sécurité et du développement.

L'injustice n'aura que trop duré

Défiscalisation bienvenue

Les retraités obtiennent gain de cause tout en aspirant à une réforme globale



Les retraités marocains peuvent se réjouir d'une avancée majeure. En effet, lundi dernier, un consensus a été atteint à la Chambre des conseillers lors des débats sur l'amendement relatif à la défiscalisation des pensions de retraite, en marge du vote en commission du projet de loi de Finances 2025.

Injustice

Toutefois, nombreux sont les observateurs qui estiment que « cette mesure n'est qu'un remède à une injustice qui a perduré pendant trop longtemps ». En plus clair, ils soutiennent que « la défiscalisation des pensions de retraite constitue, en réalité, une mesure réparatrice visant à corriger une injustice profondément ancrée dans le système fiscal et social du pays ». En effet, pendant des décennies, les retraités ont été soumis à une imposition qui diminuait considérablement leur pouvoir d'achat, malgré des pensions souvent modestes, en particulier dans le secteur privé. Cette situation contrastait fortement avec la nature même de la retraite, qui devrait garantir aux citoyens un revenu stable et suffisant après des années de contribution active à l'économie nationale.

« La taxation des pensions a créé un sentiment d'injustice parmi les retraités, qui avaient déjà cotisé tout au long de leur vie professionnelle, contribuant ainsi au financement du système social. Cette double contribution — d'abord à travers les cotisations salariales, puis via l'imposition sur les pensions — a pesé lourdement sur les ménages retraités, en particulier ceux issus des classes moyenne et populaire », observe une source syndicale. Et de poursuivre : « En défiscalisant les pensions, le gouvernement reconnaît implicitement cette injustice historique et prend une mesure concrète pour redresser la situation. Cette réforme vise à redonner aux retraités un pouvoir d'achat plus en adéquation avec leurs besoins, dans un contexte économique où le coût de la vie ne cesse d'augmenter. Elle constitue aussi une reconnaissance

de l'importance des retraités dans la société, en valorisant leurs contributions passées et en leur assurant une meilleure dignité financière ».

Exonération totale

Adopté à l'unanimité, cet amendement, proposé par les partis de la majorité et la CGEM, prévoit une exonération totale des pensions et rentes viagères issues du régime de base, toutes caisses confondues (CMR, CNSS, RCAR). La mise en œuvre de cette mesure s'effectuera en deux phases : une première réduction de 50% à partir du 1er janvier 2025, suivie d'une défiscalisation complète en 2026. En revanche, les régimes de retraite complémentaires, comme la CIMR, ne sont pas concernés.

Cette défiscalisation aura un impact positif sur le pouvoir d'achat des retraités, bien que les bénéfices varient entre les secteurs public et privé. En effet, la pension moyenne versée par la CNSS (secteur privé) est de 1.924 dirhams, contre 4.861 dirhams pour le RCAR (entreprises publiques et collectivités territoriales) et 6.875 dirhams pour le régime des pensions civiles de la CMR (secteur public).

Disparité

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a récemment souligné que l'importante disparité entre les pensions de retraite du secteur privé et celles du secteur public trouve sa source principale dans le plafond de l'assiette de cotisation de la CNSS, fixé à 6.000 dirhams depuis 2002. Ce seuil, qui sert également de base au calcul de la pension de vieillesse, est resté inchangé depuis plus de deux décennies, malgré l'augmentation du coût de la vie et des salaires. Par conséquent, même les cotisants ayant contribué durant de longues années à la CNSS se retrouvent avec des pensions modestes, souvent insuffisantes pour répondre aux besoins essentiels, en particulier face à l'inflation croissante.

Cette situation met en évidence les limites

structurelles du système de retraite actuel, qui peine à garantir une retraite décente aux assurés du secteur privé. À l'inverse, les régimes de retraite du secteur public, tels que la CMR ou le RCAR, offrent des pensions nettement plus élevées en raison d'assiettes de cotisation plus élevées et de formules de calcul plus avantageuses. Cette inégalité contribue à creuser un fossé entre les retraités des secteurs public et privé, posant un problème d'équité sociale majeur.

Réforme globale

L'urgence d'une réforme globale du système de retraite marocain s'impose désormais comme une priorité incontournable. Une telle réforme devrait inclure plusieurs axes essentiels : la révision du plafond de cotisation, l'harmonisation des règles de calcul entre les différents régimes, et la mise en place de mécanismes de solidarité intergénérationnelle pour assurer la viabilité financière des caisses. Il est également crucial d'envisager des mesures pour renforcer les régimes complémentaires, qui pourraient offrir une solution pour pallier les faibles pensions du secteur privé.

Enfin, le CESE insiste sur la nécessité d'une concertation élargie entre les différents acteurs concernés — gouvernement, partenaires sociaux, employeurs et représentants des retraités — afin de concevoir une réforme équitable, pérenne et adaptée aux réalités socioéconomiques du pays. L'objectif est clair : garantir à tous les retraités, quel que soit leur secteur d'activité, un revenu digne et une protection sociale renforcée.

Même évaluation de la part de la source syndicale précitée qui estime, cependant, que cette mesure ne doit pas être considérée comme une simple décision fiscale, mais plutôt un premier pas vers une refonte plus globale du système de retraite, qui inclurait d'autres aspects essentiels tels que l'amélioration des pensions, l'ajustement des plafonds de cotisation, et une meilleure équité entre les secteurs public et privé. « Ainsi, la défiscalisation des pensions ne se limite pas à un avantage financier : elle symbolise un engagement à réparer les injustices sociales et à promouvoir une société plus solidaire et respectueuse de ceux qui ont contribué à son développement », a-t-elle conclu.

Hassan Bentaleb

Pension de vieillesse

La pension de vieillesse (retraite) est une prestation mensuelle qui est allouée à l'assuré qui a atteint l'âge légal de départ en retraite. Elle bénéficie aux salariés exerçant une activité et assujettis au régime de sécurité sociale.

Le montant mensuel minimum de la pension de vieillesse est fixé à mille dirhams. Le salaire mensuel moyen qui est pris comme référence pour le calcul de la pension est défini comme la quatre-vingt-seizième partie du total des salaires soumis à cotisation et perçus par l'assuré pendant les quatre-vingt-seize mois déclarés qui précèdent le dernier mois civil d'assurance avant l'âge d'admission à la pension.

Le montant de la pension correspond à 50% du salaire mensuel moyen soumis à cotisation pour 3240 jours de cotisation. Ce montant est augmenté de 1% pour chaque période d'assurance de 216 jours accomplie en plus des 3240 jours, sans toutefois dépasser 70%.

Pour en bénéficier, il faut avoir atteint l'âge de 60 ans (ou de 55 ans pour les mineurs qui justifient avoir travaillé au fond pendant 5 années au moins) ; avoir cessé toute activité salariée ; avoir cotisé au minimum 3240 jours.

Conférence ministérielle sur le renforcement de la réponse humanitaire à Gaza

Le Maroc souligne son engagement à adhérer à tout effort international visant à créer les conditions favorables à la relance du processus de paix au Moyen-Orient



Le Royaume du Maroc a souligné, lundi au Caire, son engagement à adhérer à tout effort international visant à créer les conditions favorables à la relance du processus de paix au Moyen-Orient, selon des critères clairs et un calendrier précis, loin de la logique de gestion de crise.

L'ambassadeur, directeur général des relations bilatérales et des affaires régionales au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Fouad Yazough, représentant du Maroc à la conférence ministérielle sur le renforcement de la réponse humanitaire à Gaza, a indiqué, dans une allocution à cette occasion, que le premier pas dans ce sens consiste en l'arrêt immédiat et durable de la guerre dans la bande de Gaza, la protection des civils, l'entrée en quantités suffisantes et sans entraves des aides humanitaires et leur acheminement aux populations concernées, dans la perspective d'entamer le processus de reconstruction.

"Le chemin vers la paix n'est pas pavé de roses, mais parsemé d'obstacles et de difficultés, notamment dans le contexte des tensions prévalant et de la montée des velléités d'extrémisme et des violences

de toutes parts", a-t-il enchaîné, notant que, pour faire face à cet extrémisme, "il est nécessaire de faire preuve de l'audace politique nécessaire et de persévérer dans cette approche" pour un avenir meilleur garantissant sécurité et stabilité au profit des peuples de la région.

Il a, par ailleurs, relevé que la conférence ministérielle du Caire pour le renforcement de la réponse humanitaire à Gaza intervient dans une conjoncture délicate et cruciale au Moyen-Orient, en général, et dans les territoires palestiniens occupés, en particulier.

M. Yazough a souligné la nécessité pour la communauté internationale de fournir une réponse humanitaire urgente pour alléger les souffrances des civils palestiniens dans la bande de Gaza, ainsi que d'examiner les moyens d'unifier les efforts et de se pencher sur les mécanismes à même de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire de manière ininterrompue, notant que la conférence est aussi l'occasion "d'interpeller la conscience de l'humanité et de s'interroger sur la responsabilité de la communauté internationale et de l'efficacité des actions à entreprendre".

"A travers notre réunion, nous devons envoyer

un message d'espoir au peuple palestinien, et à tous les peuples qui aspirent à vivre dans la sécurité et la paix", a-t-il insisté.

La situation humanitaire dans la bande de Gaza montre, plus que jamais, l'importance du rôle, purement humanitaire, de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), a-t-il dit, appelant à "continuer à soutenir ce mécanisme onusien, en tant que l'un des éléments de la stabilité escomptée dans la région".

Le Royaume du Maroc, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, ne cesse, depuis le déclenchement de la guerre dans la bande de Gaza, de souligner la nécessité de s'abstenir de prendre pour cible les civils et de donner à la dimension humanitaire toute l'importance qui lui est due, tout en assurant la fluidité de l'acheminement de l'aide humanitaire vers la bande de Gaza, à travers les différents points de passage. Aussi, le Royaume rejette de manière catégorique tout déplacement forcé des Palestiniens à l'extérieur de leurs terres, a-t-il ajouté.

"Le Royaume ne s'est pas contenté d'appels ou de prise de positions, mais il a aussi envoyé à trois reprises, sur Hautes Instructions Royales, des aides humanitaires d'urgence comprenant des denrées alimentaires, de l'eau, des médicaments et d'autres produits médicaux, notamment des dispositifs pour la prise en charge des brûlures et des urgences chirurgicales", a-t-il rappelé.

Le Royaume du Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, de par sa position inébranlable quant à la centralité et à la justesse de la cause palestinienne et de son attachement à l'option de la paix juste, croit fermement à la nécessité d'intensifier les efforts internationaux afin de lancer un processus politique sérieux, basé sur les résolutions pertinentes de la légalité internationale, pour aboutir, par voie de négociations, à une solution politique finale conformément à la solution à deux Etats, dans laquelle Gaza fera partie de l'Etat palestinien indépendant dans les frontières du 4 juin 1967, avec Al-Qods-Est comme capitale.

Lire également page 7

Barid Al-Maghrib annonce le lancement d'un timbre-poste arabe commun sous le thème "Avec Gaza"

Barid Al-Maghrib annonce l'émission d'un timbre-poste spécial intitulé "Avec Gaza", en solidarité avec le peuple palestinien. Ce timbre est officiellement lancé le 29 novembre 2024, à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, réaffirmant ainsi l'engagement indéfectible du Royaume du Maroc envers la cause palestinienne.



Cette émission s'inscrit dans le cadre d'une initiative conjointe des opérateurs postaux arabes, décidée lors de la 27ème session du Conseil des ministres arabes des communications et de l'information, tenue le 18 janvier 2024 à Abu Dhabi. A cette occasion, il a été convenu que le timbre-poste commun de l'année 2024 porterait un message de solidarité avec le peuple palestinien.

Le timbre "Avec Gaza" est issu d'un concours artistique réunissant les contributions de plusieurs pays arabes. L'œuvre sélectionnée illustre un regard d'enfant, porteur d'une brèche d'espoir symbolisant la paix.

Appel à l'actualisation des données relatives aux enfants en déplacement

Les participants à la deuxième conférence annuelle de l'Alliance internationale de données sur les enfants en déplacement (IADAC) ont appelé, lundi à Rabat, à l'actualisation des données et des systèmes de mesure relatifs aux enfants en déplacement.

Lors de cette rencontre de trois jours, initiée par l'IADAC, en collaboration avec le Haut-Commissariat au plan (HCP), les intervenants ont souligné l'importance de tracer la voie d'avenir pour soutenir les enfants en déplacement et les aider à relever les différents défis rencontrés.

S'exprimant à cette occasion, le secrétaire général du HCP, Ayache Khellaf, a indiqué que dans la plupart des pays, la collecte de données sur les enfants en mouvement reste assez fragmentée entre les différents acteurs, faisant remarquer que dans certains cas, les données sur les enfants en déplacement dans un pays ou une région sont incohérentes et peu fiables.

Il existe d'énormes lacunes dans la disponibilité des données sur les enfants en déplacement, notamment les mineurs non accompagnés, les enfants migrants en détention et les enfants apatrides, a-t-il expliqué. De même, M. Khellaf a

rappelé les réalisations du Royaume en matière de migration, soulignant à cet égard la mission de l'Observatoire africain des migrations, dont le siège est au Maroc, de fournir des statistiques de qualité sur la migration internationale, notamment les données administratives qui sont complémentaires aux statistiques issues d'enquêtes et de recensements.

Le HCP, a-t-il relevé, conscient de l'importance des données sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des migrants pour améliorer la connaissance et la compréhension des phénomènes migratoires, a réalisé plusieurs travaux dans le domaine des migrations internationales où la dimension des enfants est une caractéristique fondamentale.

Il a, en outre, fait savoir que le HCP a intégré dans le Recensement général de la population et de l'habitat achevé en septembre dernier, un module sur les migrations, notant qu'il a également introduit en 2017, un module spécifique sur la migration dans le questionnaire de l'Enquête nationale sur l'emploi, ainsi qu'un chantier qui est en cours pour y intégrer les deux autres modules sur la migration de retour et l'émigration, en plus

d'une enquête nationale sur la migration forcée de 2021.

De son côté, le représentant de l'UNICEF au Maroc, Marc Vincent, a appelé à encourager les différents acteurs et à favoriser la réflexion collective, ainsi qu'à développer la manière de collecte des données pour la protection de ces enfants. Les conclusions de la conférence contribueront, sans aucun doute, à la protection des enfants en déplacement, a-t-il considéré, notant que l'objectif est d'échanger les meilleures pratiques et de trouver des solutions qui renforcent la base de données internationale autour de ces enfants.

Pour sa part, le chef adjoint de la délégation de l'UE au Maroc, Daniele Dotto, a fait remarquer une hausse de 50% du nombre d'enfants dans le monde qui souffrent de déplacement forcé au cours des quatre dernières années.

Ces déplacements, a-t-il relevé, sont liés aux catastrophes naturelles et aux conflits, précisant que ces enfants sont confrontés à de graves dangers et à différentes formes d'exploitation.

M. Dotto a affirmé que la collecte de données permettra de prendre des décisions réfléchies et d'aider les enfants affectés à travers le monde, en

vue de mettre en place des politiques adaptées à la situation actuelle.

Depuis la dernière rencontre de l'IADAC en janvier 2023, les défis auxquels sont confrontés les enfants dans le monde se sont intensifiés. Selon les données de l'OIM, à la fin du mois d'octobre 2023, près de 800 enfants ont perdu la vie sur les routes migratoires à travers le monde, et de nombreux autres décès et disparitions restent non documentés.

À la fin de l'année 2023, le HCR a estimé à 47 millions le nombre d'enfants déplacés de force. En 2023, plus de 18,1 millions de nouveaux déplacements internes d'enfants ont été signalés, plus de la moitié en raison de conflits et de violences. Par ailleurs, 3,1 millions d'enfants supplémentaires ont été déplacés en raison de catastrophes liées au climat.

Fondée en 2020, l'IADAC est une coalition mondiale dédiée à l'amélioration des données et des statistiques afin de permettre l'élaboration de politiques et de programmes humanitaires plus efficaces pour les enfants migrants et déplacés. L'IADAC est dirigée conjointement par Eurostat, l'OIM, l'OCDE, le HCR et l'UNICEF.

Horizons

Un essai d'évaluation de l'empreinte carbone de la guerre contre Gaza

La guerre à Gaza est un véritable désastre humanitaire. Selon les responsables de l'ONU, elle présente les caractéristiques d'un génocide, avec plus de 44.000 morts, plus de 104.000 blessés et des milliers de disparus non recensés, sous l'effet des frappes meurtrières et impitoyables. L'ampleur de la destruction est gigantesque et sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale. Elle touche sévèrement tous les aspects de la vie, les diverses infrastructures et l'ensemble des milieux naturels, présentant une forme d'écocide inédite.

Dans le cadre de l'évaluation de l'empreinte carbone de cette guerre, je précise d'abord que pour calculer le bilan carbone d'un tel événement, on utilise des méthodes spécifiques, comme celles mises en place par l'ADEME (l'Agence d'efficacité énergétique en France) et le protocole GHG des gaz à effet de serre. Il convient également de recourir à des normes telles que les normes ISO 14064 et ISO 14067, qui définissent les spécifications et les lignes directrices concernant la quantification et la comptabilisation des gaz à effet de serre (GES), ainsi que la déclaration de ces bilans. Il est aussi nécessaire de mobiliser les bases de données fournissant les facteurs d'émission utilisés dans ce calcul, comme la base carbone gérée par l'ADEME, ainsi que d'autres bases adaptées à des contextes bien spécifiques.

Nous appliquons ces méthodologies et règles aux données relatives à cette guerre, en sélectionnant celles issues de sources fiables et neutres, notamment celles collectées et publiées par l'ONU et ses entités. En outre, nous nous inspirons d'autres études et faisons des comparaisons et analogies possibles. D'ailleurs, je suis également impliqué dans des projets associatifs qui utilisent ces méthodes pour réaliser des bilans carbone.

Avant d'entreprendre l'évaluation de l'empreinte carbone de cette guerre, j'ai mené une analyse critique des travaux antérieurs réalisés sur la guerre de Gaza et j'ai formulé quelques remarques et observations, entre lesquelles je note :

- En comparaison avec les travaux réalisés pour la guerre en Ukraine, les recherches sur l'établissement du bilan carbone de la guerre de Gaza sont particulièrement rares.

- Ces rares travaux publiés sous-estiment et minimisent de manière incompréhensible l'ampleur de cette empreinte, en ignorant notamment :

- Les aspects et les postes d'émissions importants et significatifs, en particulier les postes relatifs aux programmes de déblaiement et à la reconstruction des bâtiments détruits, démolis ou sévèrement endommagés au cours de cette guerre.

- De plus, ils négligent totalement l'effet carbone du soutien financier assuré par les pays occidentaux en faveur de l'État hébreu.

- Certains aspects de la guerre et du soutien militaire demeurent secrets et non divulgués par cet État et ses alliés.

- Les émissions indirectes, en aval et en amont, liées à ce qu'on appelle le "scope 3", en relation avec le cycle de vie de tous les produits et services alimentant cette guerre.

- A titre d'exemple, des scientifiques des universités de Lancaster et Queen Mary ont recensé les émissions de gaz à effet de serre pendant les 60 premiers jours de la guerre contre Gaza. Ils ont estimé ces émissions à 281.000 tonnes d'équivalent CO₂, soit l'équivalent de 15.000 tonnes de charbon.

- On attribue une estimation exagérée aux



émissions découlant du creusement des tunnels à Gaza, sans prendre en compte celles liées à l'établissement de l'infrastructure militaire de l'entité occupante, reconnue comme l'une des plus importantes au monde. Cette remarque est inspirée des travaux de Benjamin Neimark et al. (2024), qui ont évalué les émissions des tunnels à 176.000 tonnes de CO₂eq, tandis qu'ils ont estimé celles des missions aériennes les plus importantes de cette guerre à seulement 12.200 tonnes. Il est d'ailleurs irrationnel de comparer et de présenter sur le même graphique des émissions permanentes (comme celles des tunnels) et temporaires (celles des missions aériennes), ces dernières étant calculées uniquement pour deux mois d'une guerre toujours en cours.

Afin de remédier à cette situation, j'ai tenté d'établir un bilan carbone, au minimum, en utilisant les estimations minimales (mais précises et fiables) que l'on peut fournir en analysant seulement les postes pour lesquels on dispose de données fiables et crédibles. Parmi ces postes, je note :

- Le poste de reconstruction et de déblaiement :

D'après les données collectées par les Nations unies, à partir d'images satellites de haute résolution prises le 24 septembre 2024, 163.778 bâtiments ont été détruits, soit les deux tiers des bâtiments de Gaza. Les décombres et débris s'élèvent à 42,2 millions de tonnes. Sur cette base, j'ai calculé la superficie approximative des bâtiments détruits. En adoptant un chiffre de 300 kg de débris par mètre carré, cela implique une superficie de 140 millions de mètres carrés pour l'ensemble des bâtiments détruits. En appliquant le facteur d'émission relatif à la construction de logements en béton armé (436 kg CO₂eq/m²), selon des bases de données internationales reconnues, comme celle de l'ADEME, on déduit que la simple reconstruction de ces bâtiments dans leur état d'avant la guerre entraînerait une émission de

61 millions de tonnes de CO₂eq. Ce chiffre peut être justifié en utilisant des facteurs d'émission monétaires appliqués aux chiffres déclarés par l'ONU, qui estiment que cette reconstruction coûtera entre 30 et 40 milliards de dollars. Selon des travaux antérieurs, les émissions de ce poste représentent environ la moitié des émissions issues de ce type de guerre.

Quant au déblaiement de cette énorme quantité de débris, en utilisant le facteur d'émission de 26 kg CO₂eq/tonne de débris, ces interventions entraîneraient plus d'un million de tonnes de CO₂eq.

- Le poste des émissions liées au soutien financier occidental :

L'entité occupante a bénéficié d'un soutien financier occidental sans précédent, notamment des États-Unis, qui s'élève à 27,9 milliards de dollars. En utilisant des facteurs d'émissions monétaires, on peut estimer l'équivalent en CO₂ de ce montant. Si ce soutien provient, par exemple, de bénéfices ou d'impôts des usines fabriquant des voitures, ce montant pourrait correspondre au coût de 1,4 million de voitures, avec un taux d'émission lors de la fabrication de chaque voiture estimée à 5,6 tonnes de CO₂, soit au total environ 7,8 millions de tonnes de CO₂eq.

- Le poste des émissions relatives aux missions aériennes :

Cette guerre a occasionné l'utilisation la plus intense de la flotte aérienne. En termes d'intensité des raids aériens et seulement au cours du premier mois de la guerre contre Gaza, on a enregistré 330 raids d'avions de combat, 860 raids d'hélicoptères et 570 raids de drones avec un nombre record de vols militaires depuis les pays occidentaux et depuis leurs bases pour soutenir l'entité occupante qui s'élevait à six mille vols pendant la première année de la guerre et ceci, selon des données de navigation fournies par le site Internet « Radar Box », avec plus de 1800 vols de ravi-

taillement dans l'atmosphère d'après les données de « l'Agence Sanad ». Tout cela en sachant que les avions de combat de tous types consomment une grande quantité de kérosène. Par exemple, les avions de combat F-35 consomment 5.600 litres de kérosène en une heure seulement.

Chaque kg de kérosène entraîne la combustion de 3,16 kg de dioxyde de carbone, sachant que ce carburant est considéré, deux à quatre fois plus nocif pour l'environnement et le climat que tout autre type de carburant. On imagine alors l'ampleur des émissions de CO₂ et des autres gaz à effet de serre résultant du mouvement de toutes ces immenses flottes évoquées précédemment.

Des estimations de Greenpeace révèlent que 90% des émissions de cette guerre sont générées par les bombardements aériens, ce qui est équivalent à 483.000 tonnes de CO₂eq pendant les quatre premiers mois de la guerre. Néanmoins, sans informations exactes, il demeure impossible de quantifier de manière fiable et sûre les émissions de ce poste.

L'analyse des résultats recueillis confirme que le bilan carbone de cette guerre dépasse largement les 130 millions de tonnes d'équivalent CO₂ au cours de sa première année. Il s'agit de la moindre estimation possible, basée uniquement sur les statistiques disponibles pour quelques postes, en excluant ceux pour lesquels nous ne disposons pas de données fiables. Pour rendre ce chiffre plus tangible, cela correspond aux émissions de 80 pays réunis sur une année entière. Ce bilan aura des répercussions néfastes sur le climat de notre planète, déjà gravement affecté.

Malheureusement, la dernière conférence des parties de la convention climat - COP 29 - a négligé ce désastre génocidaire et écocide dans ses travaux et ses recommandations.

Par Ahmed Sadqi
Activiste pour le climat



Appels à la désescalade face à l'offensive rebelle en Syrie



Les appels à la désescalade se sont multipliés lundi face à l'offensive fulgurante des rebelles qui se sont emparés de vastes régions du nord de la Syrie, faisant craindre une reprise des combats à grande échelle après plus d'une décennie de guerre civile.

Le président syrien Bachar al-Assad a dénoncé une tentative de "redessiner" la carte du Moyen-Orient, alors que les combats, les premiers de cette ampleur depuis 2020, accompagnés de bombardements aériens syriens et russes, ont déjà fait plus de 500 morts, selon une ONG.

En date de samedi, plus de 48.500 personnes avaient été déplacées à Idleb et dans le nord d'Alep, dans le nord-ouest du pays, dont plus de la moitié d'enfants, a observé le bureau des Affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) lundi, soulignant une situation très évolutive.

"Inquiétant. Des dizaines de milliers de personnes sont en train de se déplacer", a commenté sur X le patron d'Ocha, Tom Fletcher.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est pour sa part dit "alarmé par la récente escalade de la violence" et a appelé à une "cessation immédiate des hostilités", selon son porte-parole.

Washington a exhorté "tous les pays" à oeuvrer pour une "désescalade", de même que l'Union européenne qui a "condamné" les frappes russes "sur des zones densément peuplées".

Pour la première fois depuis le début de la guerre civile en 2011, le régime a perdu totalement le contrôle d'Alep, la deuxième ville de Syrie, un revers cinglant infligé par une coalition de groupes rebelles dominée par les islamistes radicaux.

En riposte, des avions syriens et russes ont bombardé des secteurs tenus par ces groupes dans la province d'Idleb et dans celle voisine d'Alep, tuant 15 civils dont des enfants, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Des images de l'AFP ont montré des rebelles armés patrouillant dans les rues d'Alep, près de la citadelle historique ou de l'aéroport de la ville d'environ deux millions d'habitants.

"On est dans l'incertitude, on ne sait pas ce qui va arriver", a confié un habitant d'Alep joint au téléphone par l'AFP, sans donner son nom.

Il a raconté avoir entendu lundi "un raid aérien, mais pas de coups de feu". "C'est assez calme", a-t-il dit, ajoutant que le cou-

vre-feu imposé par les rebelles "avait été levé à sept heures du matin. Entre sept heures et dix heures, les rues étaient vides puis (...) des gens sont sortis pour faire des provisions".

"Personne n'a été importuné", selon cet habitant, "mais quelques miliciens ont dit aux filles de se voiler".

Les rebelles ont pris des bâtiments gouvernementaux, des prisons, l'aéroport international et un aérodrome militaire "sans rencontrer de résistance significative", selon l'OSDH, qui dispose d'un vaste réseau de sources en Syrie.

Plus au sud, les rebelles ont bombardé lundi avec des lance-roquettes la ville de Hama, contrôlée par le gouvernement, où six civils ont été tués, selon cette ONG établie au Royaume-Uni.

Selon le ministère syrien de la Défense, de "violents affrontements" ont opposé lundi les soldats, appuyés par des frappes aériennes syriennes et russes, "à des organisations terroristes dans le nord" de la province d'Hama.

Dans un entretien téléphonique avec son homologue iranien, Massoud Pezeshkian, M. Assad a déclaré que "l'escalade terroriste" visait à "tenter de morceler la région, d'effriter ses Etats et de redessiner la carte régionale conformément aux intérêts et objectifs de l'Amérique et de l'Occident".

M. Assad, appuyé par l'Iran et la Russie, a cherché à obtenir le soutien de ses alliés face à l'assaut qui a fait 514 morts depuis le 27 novembre, dont 92 civils, d'après l'OSDH.

Selon le Kremlin, le président russe Vladimir Poutine et M. Pezeshkian ont affirmé leur soutien "inconditionnel" à M. Assad et appelé à une coordination avec la Turquie, qui soutient des groupes rebelles.

Le groupe islamiste radical Hayat Tahrir al-Cham (HTS) et d'autres factions rebelles ont lancé leur offensive depuis la province d'Idleb, s'emparant rapidement de dizaines de localités ainsi que de la ville d'Alep, à l'exception de ses quartiers nord habités par des Kurdes.

La Syrie a été morcelée par la guerre civile en plusieurs zones d'influence, où les belligérants sont soutenus par différentes puissances régionales et internationales.

C'est grâce à l'appui militaire de la Russie, de l'Iran et du Hezbollah que le régime Assad avait réussi en 2015 à inverser le cours de la guerre en reprenant une grande partie du territoire et en 2016 la totalité d'Alep, dont la partie est avait été occupée depuis 2012 par les rebelles.

La guerre déclenchée avec la répression brutale de manifestations prodémocratie a fait environ un demi-million de morts.

L'armée syrienne a rapporté lundi des bombardements syriens et russes contre "des positions, des dépôts et des lignes d'approvisionnement des terroristes" dans les provinces d'Alep et d'Idleb.

Le HTS et les rebelles contrôlent une bonne partie de la province d'Idleb, ainsi que des secteurs des provinces d'Alep, de Hama et de Lattaquié.

Avant leur offensive, le nord-ouest de la Syrie bénéficiait d'un calme précaire en vertu d'un cessez-le-feu instauré en 2020, sous le parrainage d'Ankara et de Moscou.

Les Etats-Unis, qui disposent eux aussi de soldats au sol dans le nord de la Syrie, soutiennent les Forces démocratiques syriennes (FDS) dominées par les Kurdes, qui ont combattu le groupe jhadiste Etat islamique (EI) et contrôlent de vastes régions du nord de la Syrie.



En date de samedi, plus de 48.500 personnes avaient été déplacées à Idleb et dans le nord d'Alep, dont plus de la moitié d'enfants

Accord Hamas-Fatah sur la formation d'un comité pour administrer Gaza après la guerre

Le mouvement islamiste palestinien Hamas et le Fatah, parti du président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas, se sont mis d'accord sur la formation d'un comité chargé d'administrer la bande de Gaza après la guerre, a appris mardi l'AFP auprès de négociateurs des deux camps.

À l'issue de discussions au Caire sous l'égide des autorités égyptiennes, les frères ennemis palestiniens ont approuvé un projet d'accord devant être validé par un décret présidentiel de M. Abbas, selon un membre de l'équipe de négociations du Hamas et un autre du Fatah.

Selon le texte du projet vu par l'AFP, le comité, devant être formé de dix à quinze personnalités non affiliées à l'un ou l'autre mouvement, aurait autorité sur toutes les affaires relatives à l'aide humanitaire, l'éducation, la santé, l'économie et la reconstruction, en coordination avec le gouvernement de l'Autorité palestinienne à Ramallah.

Le comité serait également chargé d'administrer la partie palestinienne du point de passage de Rafah entre la bande de Gaza et l'Égypte, seule porte du petit territoire sur un pays autre qu'Israël.

L'annonce de l'accord survient sur fond d'un renouveau d'initiative diplomatique pour mettre un terme à la guerre entre le Hamas et Israël ayant dévasté la bande de Gaza, en proie, selon le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, à une situation "apocalyptique".

Ces efforts, sous l'égide des États-Unis, en coordination avec le Qatar, l'Égypte et la Turquie, selon Washington, se déroulent dans la foulée de l'entrée en vigueur d'une trêve fragile au Liban entre Israël et le Hezbollah, allié du Hamas.

Alors que le gouvernement du président américain Joe Biden doit passer la



main en janvier à Donald Trump, les Palestiniens sont soumis à une pression intense des États-Unis pour garantir que le Hamas ne jouera aucun rôle à Gaza une fois la guerre achevée.

Le mouvement islamiste a fait savoir au cours des derniers mois qu'il ne tenait pas à administrer les affaires courantes dans la bande de Gaza une fois la guerre terminée.

Le gouvernement du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, un des plus à droite de l'histoire d'Israël, a fait de la destruction du Hamas à Gaza un de ses

but de guerre mais a également signifié à maintes reprises sa ferme opposition à voir l'Autorité palestinienne jouer le moindre rôle dans la bande de Gaza après la guerre.

La délégation du Fatah au Caire, menée par Azzam al-Ahmad, membre du Comité central du parti, devait rentrer à Ramallah dans la journée en vue d'obtenir l'accord final de M. Abbas, ont indiqué à l'AFP les deux négociateurs.

De mêmes sources, la délégation du Hamas était dirigée par Khalil al-Hayya, membre du bureau politique du mouvement.

La guerre a été déclenchée le 7 octobre 2023 par une attaque sans précédent du Hamas ayant entraîné la mort de 1.208 personnes du côté israélien, majoritairement des civils, selon un décompte de l'AFP basé sur des données officielles et incluant les otages tués ou morts en captivité.

La campagne militaire de représailles israéliennes sur la bande de Gaza a fait au moins 44.466 morts, en majorité des civils, selon des données du ministère de la Santé du Hamas pour Gaza, jugées fiables par l'ONU.

Covid-19 : Un rapport d'élus américains soutient la thèse de la fuite d'un laboratoire

Une commission au Congrès américain sur la pandémie de Covid-19 a publié lundi son rapport, dans lequel elle estime que la fuite du virus d'un laboratoire de Wuhan, en Chine, est l'hypothèse "la plus plausible" pour expliquer son origine.

La question de l'origine de la pandémie, entre potentielle transmission du virus par un animal ou fuite de laboratoire, a pris depuis plusieurs années aux États-Unis une tournure géopolitique, sur fond de rivalité accrue avec la Chine.

Donald Trump, récemment élu pour la seconde fois à la Maison Blanche, a affirmé à plusieurs reprises, sans preuve, que le virus avait fuit d'un laboratoire chinois, ce que conteste fermement Pékin.

Sans trancher cette question, le rensei-

gnement américain avait assuré dans un rapport de juin 2023 n'avoir aucune preuve indiquant que le Covid-19 avait été créé dans un laboratoire en Chine.

La sous-commission sur la pandémie de coronavirus a été mise en place en février 2023, lorsque les républicains ont repris la majorité à la Chambre des représentants.

Après deux ans d'enquête, 38 dépositions ou entretiens, et 25 auditions, la commission a fourni un rapport de plus de 500 pages qui sera officiellement publié mercredi.

"Ce travail aidera les États-Unis, et le monde, à prédire la prochaine pandémie, à s'y préparer, à nous en protéger, et, espérons-le, à la prévenir", a déclaré le président de cette commission, l'élu républicain et médecin podologue de médier Brad Wenstrup.

Le rapport se targue d'un "consensus" entre membres démocrates et républicains sur plusieurs questions, notamment sur le fait que "la possibilité que le Covid-19 ait émergé d'un accident lié à un laboratoire ou à des recherches n'est pas une théorie du complot".

Pour appuyer leur affirmation, les élus avancent cinq raisons, parmi lesquelles, selon eux, le fait que "le virus possède une caractéristique biologique pas présente dans la nature".

Pékin a balayé les conclusions de ce rapport, jugeant qu'il n'avait "aucune crédibilité" et accusant Washington de se servir de l'épidémie pour faire de la "manipulation politique".

"La conclusion scientifique faisant autorité tirée par l'équipe conjointe d'experts Chine-OMS (...) est que la fuite d'un laboratoire est extrêmement improbable",

a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Lin Jian, au cours d'une conférence de presse régulière.

"En l'absence de toute preuve substantielle, le soi-disant rapport américain a concocté les conclusions principales, calomnié la Chine" et "introduit de fausses preuves", a-t-il déclaré.

Près de cinq ans après son émergence, la communauté scientifique internationale n'est pas encore parvenue à déterminer avec certitude l'origine du Covid-19.

Une étude publiée en septembre dans la revue Cell a cependant apporté de nouveaux éléments venant renforcer l'hypothèse d'une transmission aux humains par des animaux infectés introduits sur un marché de Wuhan fin 2019.

Avec plus d'1,1 million de morts, les États-Unis ont de loin été le pays le plus touché par la pandémie de Covid-19.

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
aboualma10@gmail.com

MONTS ET VALLÉES	SAISIE	LUSTRE	REFUS CATÉGORIQUE	DISETTE	SAJOU	JUS ROMAINS	FIN DE VERBE	RAMPAN
					SEDIR BIEN FAMILIER			
MÉTAMORPHOSE			ALTÉRE-RA					
COUCHE SUR LA ROUTE						ASTATE	FLEUVE D'AFRIQUE	POISSON D'EAU DOUCE
		JOURNAL MÉDIocre	OISIF BOUCHE COUSUE					
PÎLE					TORS CONNU			
JEUNE RAT								
NABOTS						NON RUSSE		
				CONTRÔLÉ		LETTRES DE LONGCHAMP	JUDICIEUX	POINTE DE L'ÉPÉE
PETIT NAVIRE PÉTROLE	AIGRE	EN CARTON COURS			COUVERT DE BOIS AVOIR			
					CONSERVATEUR	POSSESSIF GRANDE TASSE		
EXPRESSION DE CORNEILLE								
			TRÈS MINCE				EN SOMME	
FÊTU								
ANCIEN		GOMINA			HELLENE			

Solution mots flechés d'hier

ENTRÉE	H	MUSE	A	JOURNAL A SAISON	T	A REC. COCOTTE SAISON	A	FRANCOIS PERE MARIN	EN OTORIN	PRELAGE A TABAC	PILOI
ESPACE DE SEJOUR	Y	EN	A	DIFFICILE A MANGER	A	B	S	C	O	N	S
	A	P	R	E	N	R	E	T	A	U	
ARTICLE METAL	O	R	N	I	D	T	A	R	D		
	A	C	E	R	E	E	T	A	I		
ACCUSE PERSONNEL	R	E	R	A	R	C	A	N	E		
	D	I	S	S	O	L	U	E	T	E	S
BOULANGER	T	U	I	L	E	Z	A	C			
	V	E	R	D	I	D	E	B	R	U	
CHAMPIONNAT DE CANOE L'AVE	A	E	L	I	N	C	E	U	L		
	P	A	N	L	E	O	K	R	A		
SAISON PAS FROID	A	N	T	I	D	R	U	A			
A PERON LE CHEF	E	T	E	T	E	R	A	L	E		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouazab

Rédaction
Hassan Bentaké
Alain Bouafiy
Mourad Tabet
Wafaa Mejjaoui
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafer

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halali
Mariama Farki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelouamein Warach

Secrétaire
Aasma Tabaa

Photographe
Ahmed Lazaké

Correspondants
Ahmadou El Katab (Ladysoune)
Abdelali Khallad (Issoussira)

Collaborateurs
Chouaib Sabouca
Khalil Benecouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca - Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Gabi

Moussa El Youssefi
Loubra Baghdadli
Latifa Mounab
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R.
3^{ème} Etage - Casablanca
TEL: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60.23.44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRIS
Dossier de presse
130/64

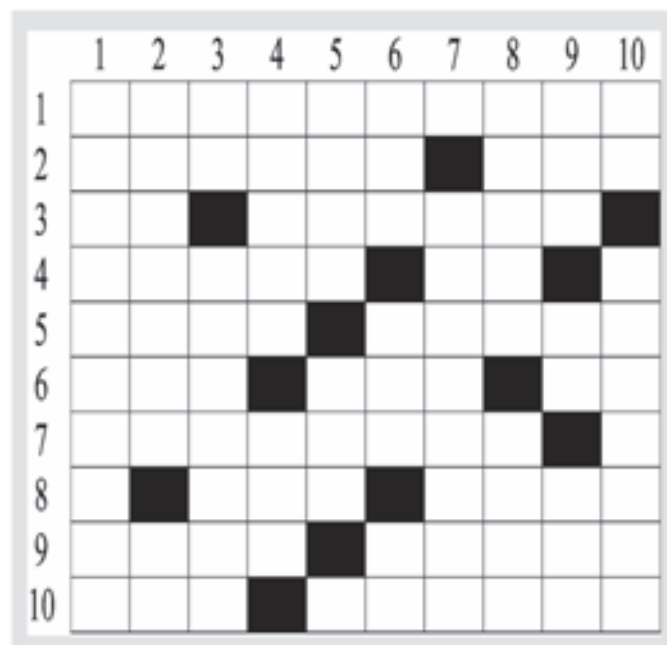
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Il a douze côtés
- 2- Accidenté - Le mal d'aimer
- 3- Eclat - Petit if
- 4- Sec - Eclaté
- 5- Source de glacier - Limon des plateaux
- 6- Difficile - Espion - Coutumes
- 7- Le secret de la maîtrise
- 8- Menue monnaie - Un qui est résolu
- 9- Ville roumaine - Cri de vigile
- 10- Première épouse - Victimes d'injustice

VERTICALEMENT

- 1- Chaudronnerie d'art
- 2- Dispendieux - En l'ave
- 3- Petit cube - Elhiété
- 4- Protection - Monarque
- 5- Souterrain - Bouclier
- 6- Blonde au bar - Règle - Vous intime
- 7- Têtes familières
- 8- Elle donne à gratter - Etat d'Europe
- 9- Dévêtu - Plus secret - Epoque
- 10- Coordonnant - Out une police

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

8	9			1	3	2		
							3	
	3		5	6	7	8		
		8			1	5	4	
	2	3	8		9	6	7	
4		7	6			3		
		4	1	8	2		5	
	8							
		1	9	3			8	6

Moyen

	4			1				
		5		7	6		2	
		3	5			7	8	
1				3	9	8		
	3			1			4	
		9	6	2				5
9	7			4	3			
	6		9	8		2		
			1				8	

Difficile

2	5	8				9		
		3		4			1	
			5				4	
9			7			6		
1	7						3	5
		2			3			4
	6			7				
5				9		1		
	1				8	3		9

Expert

	2					8		
			1	6			4	
		8	7		2			9
	3					5		
6				7				1
		4						7
2			6		4	1		
	9			1	7			
		3						9

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	6	7	3	4	9	1	5	8
5	9	3	8	1	2	7	4	6
8	4	1	5	6	7	2	3	9
4	7	6	9	2	1	5	8	3
3	5	2	4	8	6	9	7	1
9	1	8	7	3	5	6	2	4
1	3	9	2	5	8	4	6	7
6	8	5	1	7	4	3	9	2
7	2	4	6	9	3	8	1	5

Moyen

6	2	7	9	8	5	1	4	3
8	4	1	2	3	7	6	9	5
9	3	5	6	1	4	8	2	7
4	5	8	7	6	1	9	3	2
7	6	9	8	2	3	4	5	1
2	1	3	4	5	9	7	6	8
3	7	2	1	4	6	5	8	9
5	9	4	3	7	8	2	1	6
1	8	6	5	9	2	3	7	4

Difficile

2	1	9	7	5	8	4	3	6
7	6	5	3	1	4	8	9	2
8	4	3	6	2	9	7	1	5
6	8	2	5	3	1	9	7	4
1	9	7	4	8	6	5	2	3
5	3	4	9	7	2	6	8	1
4	7	6	1	9	3	2	5	8
9	2	1	8	6	5	3	4	7
3	5	8	2	4	7	1	6	9

Expert

8	7	4	9	2	1	3	6	5
9	1	3	6	8	5	7	4	2
2	5	6	7	3	4	9	8	1
7	4	8	2	6	9	1	5	3
6	2	5	4	1	3	8	9	7
3	9	1	5	7	8	6	2	4
4	6	7	1	9	2	5	3	8
1	3	2	8	5	6	4	7	9
5	8	9	3	4	7	2	1	6



Région de Doukkala

La campagne betteravière 2024-2025 démarre dans l'optimisme

La campagne betteravière 2024-2025 dans la région de Doukkala a démarré dans l'optimisme, malgré des conditions climatiques particulièrement difficiles, marquées par des précipitations limitées et les effets du stress hydrique.

À ce jour, 7516 hectares ont été contractés par 1936 agriculteurs, dont 6813 hectares déjà semés par 1755 agriculteurs, soit un taux de réalisation de 82%, selon le directeur de l'Office régional de mise en valeur agricole du Doukkala (ORM-VAD), Hssain Rahaoui.

Le programme de cette campagne bénéficie de l'encadrement du comité technique régional, regroupant l'ORM-VAD, les autorités locales, le groupe Cosumar et l'Association des producteurs de betteraves

Doukkala-Abda (APBDA), a souligné le responsable dans une déclaration à la MAP.

Ce comité, a-t-il poursuivi, supervise l'ensemble des opérations, depuis l'acquisition des intrants jusqu'au processus d'usinage, le but étant d'assurer le suivi le plus optimal possible.

La campagne précédente avait permis un rendement moyen prometteur de 64 tonnes par hectare, grâce à des mesures incitatives, notamment l'augmentation des prix payés aux agriculteurs et l'usage de systèmes d'irrigation performants, a-t-on appris auprès de la direction de la sucrerie de Doukkala.

D'après la même source, cette année, des initiatives telles que le dessalement d'eau, sont mises en œuvre pour renforcer la résilience de la filière face aux défis hydriques.

Ces efforts conjoints visent à promouvoir le développement durable et à consolider la compétitivité de cette filière stratégique dans la région de Doukkala, qui contribue significativement à la production sucrière nationale.

Jamal Azizi : L'analyse des statistiques officielles joue un rôle central dans l'intégration de l'Afrique

L'analyse des statistiques officielles joue un rôle central dans l'intégration de l'Afrique et son développement durable, a affirmé, lundi à Casablanca, le directeur général de la statistique et de la comptabilité nationale au Haut-Commissariat au Plan (HCP), Jamal Azizi.

Dans une allocution lue en son nom par Mme Hasnae Fdhil, cheffe de la division de la communication et de la coopération au HCP, lors des rencontres stratégiques sur la communication statistique, M. Azizi a souligné que les statistiques constituent un socle incontournable pour éclairer les décideurs politiques, les opérateurs économiques et sociaux, mais également pour informer et responsabiliser les citoyens.

"Produire des statistiques opportunes et de qualité est certes une priorité pour nos institutions, mais offrir un outil pertinent, accessible, compréhensible et surtout utilisé demeure un défi majeur pour nos pays", a-t-il relevé.

Pour M. Azizi, l'intégration des innovations technologiques dans les processus statistiques, y compris la diffusion et la communication, est devenue un impératif dans cette ère marquée par une évolution exponentielle



du digital, rapporte la MAP.

Le partenariat avec les institutions nationales publiques, les médias, les organisations internationales, la sphère académique et les acteurs privés, constitue également un levier essentiel pour maximiser l'impact des statistiques, a-t-il fait valoir.

De son côté, Guillaume Poirel, chef d'équipe du Programme panafricain de statistiques II (PAS II), a fait savoir que le Maroc est l'un des États membres de l'Union africaine les plus avancés dans le domaine de la statistique et s'est distingué récemment par le déploiement d'une stratégie de communication efficace, lors de l'opération de Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) 2024.

Il a, par ailleurs, rappelé les objectifs fondamentaux du PAS II, notamment le renforcement des capacités statistiques des pays africains et la promotion d'une meilleure utilisation des données officielles.

"L'idée est de voir comment les États membres du PAS II peuvent améliorer l'accessibilité des statistiques pour les décideurs, mais surtout pour le large public. Le domaine de la statistique,

complexe et souvent peu accessible, doit être rendu compréhensible grâce à des techniques modernes de communication", a expliqué M. Poirel.

Pour sa part, Adoum Gagoloum, chef de la division des statistiques économiques de l'Institut africain de statistique (STATAFRIC) de l'Union africaine, a plaidé pour une amélioration significative de la communication des données statistiques sur le continent, mettant en lumière l'importance cruciale de la diffusion des statistiques pour favoriser des décisions éclairées et inclusives.

Il a, dans ce sens, noté que les statistiques, aussi pertinentes soient-elles, risquent de rester sous-exploitées sans une communication efficace.

Pour pallier ce problème, STATAFRIC a mis en place plusieurs initiatives, dont l'organisation de formations sur les techniques de communication et sur l'optimisation des moteurs de recherche (SEO), a indiqué M. Gagoloum, précisant que ces efforts visent à renforcer les capacités des Instituts nationaux de statistique (INS) à produire des contenus clairs et accessibles à un large public.

Les rencontres straté-

giques sur la communication statistique, qui se sont achevées mardi 3 décembre dans le cadre du partenariat stratégique entre l'Union européenne et l'Union africaine, étaient placées sous le thème "Vers une Afrique mieux informée : renforcer la communication statistique pour le développement durable".

Il s'agit d'un événement clé qui réunit des experts en communication et des représentants des INS de toute l'Afrique, avec pour objectif la favorisation d'une meilleure utilisation des données statistiques dans les processus décisionnels, condition essentielle pour des politiques publiques efficaces et inclusives.

Les discussions ont porté également sur les outils et les stratégies modernes pour améliorer la diffusion des données et l'engagement des différents publics.

Le PAS II est le fruit d'un partenariat stratégique entre l'Union européenne et l'Union africaine pour le développement durable. Il vise à améliorer les capacités statistiques en Afrique et s'articule autour de trois domaines prioritaires, à savoir, les comptes nationaux, les statistiques agricoles et les statistiques du commerce.

“
Le Maroc est l'un des États membres de l'Union africaine les plus avancés dans le domaine de la statistique

Industrie : Amélioration de l'activité en octobre 2024

L'activité industrielle au Maroc aurait enregistré, en octobre 2024, une amélioration par rapport au mois précédent, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

La production aurait augmenté dans toutes les branches à l'exception de "chimie et parachimie" où elle aurait plutôt stagné, indique BAM dans sa récente enquête mensuelle de conjoncture industrielle.

Dans ces conditions, le Taux d'Utilisation des Capacités (TUC) se serait établi à 79%, précise la même source.

Pour ce qui est des ventes, elles auraient enregistré une hausse dans l'ensemble des branches. Par destination, les industriels indiquent une hausse des ventes sur le marché local et une baisse des expéditions à l'étranger.

De même, les commandes auraient enregistré une hausse dans toutes les branches hormis le "textile et cuir" où elles auraient plutôt stagné.

Les carnets de commandes se seraient, pour leur part, situés à un niveau supérieur à la normale et ce, dans toutes les branches à l'exception du "textile et cuir" et de la "mécanique et métallurgie" où leurs niveaux seraient inférieurs à la normale.

Pour les trois prochains mois, les industriels anticipent une hausse de la production et des ventes dans toutes les branches d'activité à l'exception de l'"électrique et électronique" où ils s'attendent à une stagnation de la production et des ventes et du "textile et cuir" où ils anticipent une stagnation de la production.

Aéroport de Laâyoune: Hausse de plus de 8% du trafic aérien à fin septembre 2024

Le nombre de passagers ayant transité via l'aéroport Laâyoune Hassan Ier a enregistré durant les neuf premiers mois de l'année en cours une hausse de 8,43%, par rapport à la même période de l'année 2023.

Cette plateforme aéroportuaire a accueilli à fin septembre 2024, quelque 207.287 passagers contre 191.163 voyageurs durant la même période de l'année écoulée, selon les statistiques de l'Office national des aéroports (ONDA) pour le mois de septembre dernier.

Pour le seul mois de septembre der-

nier, cette infrastructure aéroportuaire a enregistré une hausse de 4,61% du trafic aérien par rapport à la même période de 2023.

L'aéroport de Laâyoune a ainsi accueilli durant le mois de septembre dernier, quelque 23.547 passagers contre 22.510 voyageurs en septembre 2023.

Les aéroports du Maroc ont enregistré un nouveau record de 24.274.324 passagers accueillis à fin septembre 2024, en hausse de 19,66% comparativement à la même période un an auparavant, selon l'ONDA.

RAM: Plus de 175.000 voyageurs transportés depuis et vers la Tunisie en 2024

Plus de 175.000 personnes ont voyagé depuis et vers la Tunisie avec la Royal Air Maroc (RAM) en 2024, a indiqué le représentant régional de la RAM en Tunisie, Mohammed Issam Mosseddaq.

Intervenant lors d'une cérémonie organisée, récemment à Tunis, par la RAM à l'occasion de la clôture de l'année de l'Association du transport aérien international (IATA) 2024, M. Mosseddaq a affirmé que ces chiffres ont été enregistrés lors de l'année

de l'IATA, qui s'est achevée le 31 octobre dernier.

Cet exploit s'explique par la performance de l'équipe de la compagnie aérienne et de son réseau de partenaires commerciaux, qui ont contribué largement à renforcer la présence de la compagnie marocaine sur le marché tunisien, a-t-il relevé, soulignant l'engagement de la RAM à développer ses partenariats.

Cette cérémonie marquée par la présence de personnalités éminentes du monde de la diplomatie et des affaires, a permis de mettre en avant les réalisations les plus remarquables de la RAM au cours de l'année écoulée, notamment le lancement de nouvelles lignes, tant au niveau national (reliant Rabat à Errachidia et Laâyoune) qu'international (vers Naples en Italie, Manchester au Royaume-Uni et Abuja au Ni-

geria), rapporte la MAP.

Cette dynamique se poursuivra en 2025 avec la relance de la liaison avec Sao Paulo au Brésil à raison de trois fréquences hebdomadaires à partir du 7 décembre, et avec Pékin à partir du 20 janvier prochain (trois vols hebdomadaires), ainsi qu'une autre ligne en direction du Canada (Toronto) à raison de trois dessertes par semaine à partir du 8 décembre.

La RAM assure deux vols quotidiens entre Casablanca et Tunis, permettant de relier la Tunisie à l'ensemble du réseau international de la compagnie.

Le contrat-programme 2023 prévoit l'élargissement de la flotte de la RAM de 50 à 200 avions à l'horizon 2037, l'ouverture de plus de 100 nouvelles destinations internationales et 46 itinéraires domestiques, outre la



diversification des sources de revenus et de croissance, dans l'objectif d'atteindre un chiffre d'affaires de 94 milliards de DH et de transporter 31,6 millions de passagers.

Le nouveau plan de croissance permettra à la RAM de se repositionner en tant

qu'acteur clé du transport aérien en Afrique avec des ambitions mondiales, en vue d'accompagner la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur du tourisme et les préparatifs relatifs à l'organisation de la Coupe du monde de football 2030.



Clôture de l'année de l'Association du transport aérien international

Ingénierie et conseil: le leader mondial Meinhardt s'installe au Maroc

Le groupe Meinhardt, l'un des leaders mondiaux en ingénierie, urbanisme et conseil stratégique, s'est officiellement installé au Maroc pour renforcer sa présence en Afrique et marquer une étape clé dans sa stratégie visant à contribuer au développement durable et ambitieux du Royaume et du continent.

"Cette ouverture représente une étape importante pour renforcer l'engagement du groupe, en tirant profit des opportunités offertes par le Maroc, tout en permettant d'explorer les marchés africains", a indiqué, lundi à Rabat, le CEO du Groupe Meinhardt, Omar Shahzad, lors d'une conférence de presse, qualifiant le Maroc de hub stratégique essentiel pour l'ensemble du continent.

"Le groupe envisage de collaborer avec les secteurs public et privé marocains pour développer des projets d'in-

frastructures qui dynamisent l'activité économique et favorisent une croissance accélérée du Maroc", a-t-il souligné, notant que Meinhardt s'est également engagé de manière importante dans la durabilité, notamment en termes de performance et d'efficacité énergétique, domaines dans lesquels le groupe espère collaborer avec des entreprises et des institutions gouvernementales marocaines. "Nous croyons fermement que notre expérience mondiale, combinée à une étroite collaboration avec les talents locaux, nous permettra de mener des projets ambitieux et transformateurs pour le Maroc et au-delà", a-t-il ajouté, rapporte la MAP.

Pour sa part, le directeur général de la région MENA du groupe, Ehab Ibrahim, a souligné que l'intérêt est également porté sur le transfert de la technologie et l'expertise du groupe no-

tamment dans le domaine du conseil en ingénierie et des villes intelligentes au Maroc. L'objectif n'est pas uniquement de créer un bureau local ou une filiale mais un hub qui deviendra, dans un avenir très proche, le centre principal de l'Afrique de l'Ouest, a-t-il relevé.

Avec son implantation au Maroc, Meinhardt aspire à collaborer avec les acteurs publics et privés pour développer des projets alignés avec les normes internationales, tout en prenant en compte les spécificités locales.

Le choix du Maroc en tant que centre stratégique pour ses opérations en Afrique du Nord témoigne de l'importance du Royaume comme porte d'entrée vers le continent africain. En intégrant la vision stratégique "Maroc Vision 2030", Meinhardt s'engage à contribuer au développement de secteurs clés, notamment l'infrastructure moderne et durable, l'urbanisme et bâ-

timent éco-responsable, l'efficacité énergétique et villes intelligentes, la mobilité durable et projets résidentiels innovants.

Fondé en 1955, Meinhardt s'est imposé comme un acteur incontournable dans la conception urbaine, le développement d'infrastructures et l'innovation technologique. Présent dans plus de 60 pays, le Groupe s'engage à relever les défis complexes liés à l'urbanisation et au développement durable, en s'appuyant sur une expertise de classe mondiale.

Avec une équipe internationale de plus de 6.000 spécialistes, Meinhardt a contribué à certains des projets les plus prestigieux au monde. Grâce à son approche axée sur l'innovation et l'excellence, le Groupe conçoit des solutions personnalisées, adaptées aux besoins spécifiques de chaque client et aux défis régionaux.



“Maria Callas : Lettres et mémoires” illumine le FIFM grâce à Monica Bellucci

Art & culture

Le prestigieux Festival international du film de Marrakech (FIFM) a connu un moment d'exception dimanche soir avec la projection de *Maria Callas: Lettres et mémoires*. Réalisé par Yannis Dimolitsas, ce documentaire intimiste, porté par la grâce et la profondeur de Monica Bellucci, a captivé le public dans l'écrin du Musée Yves Saint Laurent, au sein de la section "11e Continent".

Présentée comme une œuvre à la croisée du cinéma et du théâtre, *Maria Callas: Lettres et mémoires* s'aventure au-delà des performances iconiques de la diva de l'opéra pour explorer la femme derrière le mythe. Entre succès retentissants et tourments intérieurs, le film brosse le portrait d'une personnalité marquée par une quête incessante d'équilibre entre passion artistique et vie personnelle.

"Découvrir les lettres et mémoires de Maria Callas, c'est entrer dans son intimité la plus profonde", a confié Monica Bellucci lors de la projection. Elle a décrit une artiste brillante, mais aussi une femme fragile, confrontée à ses propres paradoxes : une présence publique magistrale dissimulant une vulnérabilité poignante.

Pour incarner cette légende, Monica Bellucci a relevé un défi inédit dans sa carrière. Délaisant temporairement le grand écran, elle s'est aventurée sur scène pour vivre de plus près les émotions de Callas. "Le théâtre est



une expérience exigeante et transformante", a-t-elle expliqué, mettant en lumière l'intensité de son travail pour ce rôle. Le documentaire s'enrichit d'une dimension unique grâce aux décors chargés d'histoire. Les séquences tournées dans l'appartement parisien de Georges Moïnet, ancien compagnon de Maria Callas, ajoutent une profondeur émotive à l'œuvre, transportant le spectateur dans l'univers feutré et nostalgique de la cantatrice.

Ce projet, soutenu par l'utilisation

des robes originales de Callas créées par Yves Saint Laurent, illustre la richesse d'une approche artistique multidimensionnelle. Monica Bellucci, avec sa grâce et sa sensibilité, offre une interprétation captivante qui transcende les frontières entre théâtre et cinéma. En écho à l'esprit du FIFM, qui célèbre la diversité des cultures et des formes artistiques, *Maria Callas: Lettres et mémoires* se démarque comme une œuvre incontournable. Elle tisse un lien subtil entre les époques, évo-

quant avec émotion la puissance intemporelle de l'art et la complexité de l'âme humaine.

Une fois encore, le Festival international du film de Marrakech démontre son rôle de catalyseur culturel, offrant une scène où Monica Bellucci brille en révélant une facette inédite de son immense talent. À travers cette performance émouvante, l'actrice italienne fait vibrer l'héritage de Maria Callas, touchant les cœurs et ravivant l'admiration pour une légende intemporelle.

Walter Salles

Le cinéma comme quête d'identité

Le FIFM a accueilli lundi une figure emblématique du cinéma mondial, Walter Salles, dans le cadre des sessions "Conversation with". Le réalisateur et scénariste brésilien, célèbre pour des chefs-d'œuvre tels que *Central do Brasil* et *Carnets de voyage*, a partagé avec le public sa vision du septième art, indissociable de la quête d'identité.

Revenant sur son enfance marquée par l'exil en France entre 7 et 11 ans, Walter Salles a évoqué comment cette période a façonné son rapport au cinéma. "Mon pays me manquait énormément", a-t-il confié avec émotion. "Le cinéma était une porte vers un au-delà, une manière de comprendre que le monde était bien plus vaste que je ne l'imaginai." Ce déracinement a nourri son désir de raconter des histoires empreintes d'appartenance et d'identité, un thème récurrent dans son œuvre.

Avec son regard introspectif, le réalisateur a expliqué que *Central do Brasil*, couronné de multiples distinctions internationales, incarne ce désir d'appartenance. A

travers le périple de ses personnages, il explore à la fois le cœur du Brésil et la quête existentielle d'un père, qu'il associe à une recherche de soi.

Walter Salles a également partagé son approche unique du tournage, privilégiant l'improvisation et l'adaptation constante. Évoquant *Terre lointaine* (1995), il a décrit cette expérience singulière réalisée avec une équipe réduite sur trois continents. "Nous réécrivions le film chaque soir, à partir de ce qui s'était passé dans la journée", a-t-il raconté, illustrant l'importance des bifurcations inattendues dans son processus créatif.

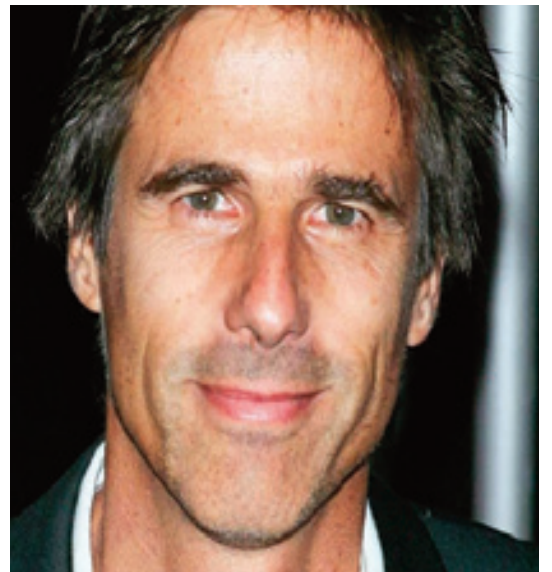
Le réalisateur brésilien attend de ses acteurs qu'ils repoussent leurs limites. "Un acteur doit se mettre constamment en danger et donner des noms à des émotions que l'on ne connaît pas encore", a-t-il affirmé. Cette quête d'authenticité et de surprise alimente sa passion pour le cinéma, qu'il décrit comme un processus de dévoilement.

Insistant sur la dimension collective du septième art, Walter

Salles a souligné que "le cinéma prend vie lorsque chaque personne derrière la caméra fait partie intégrante de l'artère du film". Il a exprimé son admiration pour les films des années 70, qu'il considère comme une source de fraîcheur et d'authenticité, et a révélé que la photographie, notamment celle d'Henri Cartier-Bresson, avait été une porte d'entrée majeure dans son univers cinématographique.

De *Central do Brasil* à *Carnets de voyage*, Walter Salles a marqué l'histoire du cinéma avec des œuvres célébrées internationalement. Le premier a remporté des prix prestigieux tels que l'Ours d'or et le Golden Globe du Meilleur film non anglophone, tandis que le second a décroché deux nominations aux Oscars et le BAFTA dans la même catégorie.

Ces succès ne l'éloignent pas de ses inspirations premières. "Je n'ai jamais tourné un film sans me sentir invité par les gens à faire partie de la matière filmique", a-t-il conclu, réaffirmant son attachement à une démarche collaborative et humaine.



Avec cette intervention au FIFM, Walter Salles a offert une leçon magistrale sur la manière dont le cinéma peut devenir une

passerelle entre le passé, le présent et l'âme humaine, à travers la recherche constante d'identité et d'authenticité.

David Cronenberg

Une étoile d'or pour un maître du cinéma contemporain

Le Palais des congrès de Marrakech a été le théâtre, lundi soir, d'un vibrant hommage rendu au cinéaste canadien David Cronenberg lors de la 21^e édition du Festival international du film de Marrakech (FIFM). Cet événement a été marqué par la remise de l'Étoile d'or, distinction prestigieuse, par l'actrice allemande Diane Kruger, en reconnaissance de l'extraordinaire carrière de ce maître du cinéma contemporain.

Prenant la parole, David Cronenberg a exprimé sa gratitude envers Sa Majesté le Roi Mohammed VI et SAR le Prince Moulay Rachid, Président de la Fondation du FIFM, pour leur soutien à cet événement culturel d'envergure. Se disant profondément honoré par cette distinction, il a salué le travail de ceux qui, avant lui, ont reçu cette récompense pour avoir "tenté de donner un sens à ce monde et à nos existences mutuellement dépendantes".

Il a également fait l'éloge de l'hospitalité marocaine et de l'atmosphère unique du festival, témoignant de son admiration pour la richesse culturelle de la Cité ocre.

Diane Kruger, qui a remis le prix, a livré un discours pénétrant sur l'héritage artistique de David Cronenberg. Elle a décrit son œuvre comme une exploration profonde de l'humanité mêlant grotesque et émotion, redéfinissant les limites de la réalité et de l'identité.

"Sa capacité à allier le malaise à la clairvoyance donne lieu à une ex-



périence visuelle inoubliable", a-t-elle affirmé. Selon elle, l'influence de Cronenberg ne se limite pas à ses films : elle inspire une génération de cinéastes à repousser les frontières du genre et de la narration.

Surnommé le maître du "Body Horror", David Cronenberg a marqué l'histoire du cinéma avec des œuvres qui interrogent les ténèbres de l'âme humaine en utilisant le corps comme métaphore des angoisses et des mutations sociales. Des films comme *Shivers* (1975), *The Fly* (1986) ou encore *Dead Ringers* (1988) explorent avec audace les interactions entre le psychologique et le biologique.

Son travail ne se limite pas au genre de l'horreur. Il s'attarde également sur le rapport entre technologie et humanité, comme en témoignent

Videodrome (1983), où la télévision devient une extension du corps, ou *eXistenZ* (1999), qui brouille les frontières entre le réel et le virtuel.

L'hommage à David Cronenberg s'est achevé par la projection de son film *Les Linceuls*, prolongeant l'exploration de son univers singulier. À travers cet événement, le FIFM a une nouvelle fois affirmé sa vocation à célébrer les figures majeures du septième art, tout en offrant une plateforme unique d'échange culturel. Par cette Étoile d'or, David Cronenberg rejoint le panthéon des artistes honorés par le festival, confirmant la place incontournable de son œuvre dans l'histoire du cinéma contemporain. Une soirée mémorable pour Marrakech, qui a salué avec éclat l'un des cinéastes les plus audacieux et influents de son époque.

Hind Meddeb et la jeunesse soudanaise à l'honneur

La réalisatrice maroco-tunisienne Hind Meddeb a captivé le public avec son documentaire *Soudan, souviens-toi*. Une œuvre émouvante qui plonge dans le quotidien de jeunes militants soudanais, témoins et acteurs des bouleversements ayant conduit à la chute du régime d'Omar El-Béchir en 2019.

Pendant 76 minutes, Hind Meddeb dresse le portrait vibrant d'une jeunesse soudanaise résolue à bâtir un avenir démocratique. À travers l'art, la littérature et la musique, ces jeunes militants expriment leurs aspirations et leur lutte pour les droits humains. Le documentaire dévoile des fresques peintes en hommage aux activistes disparus, des poèmes enflammés dédiés à la patrie, et des chants porteurs d'espoir, capturant ainsi l'élan créatif et révolutionnaire qui anime ces jeunes.

"Ce film donne la parole à ceux qui vivent et ressentent la lutte au quotidien, loin des discours politiques officiels", a déclaré Hind Meddeb. Une tribune sincère et spontanée qui met en lumière la capacité de l'art à transcender les frontières et à incarner le rêve d'une société plus juste.

Pour la réalisatrice, *Soudan, souviens-toi* s'inscrit dans la continuité de ses projets précédents, comme *Electro Chaâbi* et *Tunisia Clash*, où la création musicale devient un acte de militantisme. Ce documentaire, soutenu par les Ateliers de l'Atlas, constitue un message universel, dédié notamment aux peuples occidentaux. "La jeunesse arabe partage les mêmes rêves que les autres, des rêves d'espoir, de dignité et de liberté", a-t-elle confié.

Fille d'une mère marocaine et d'un père tunisien, Hind Meddeb a présenté pour la première fois l'un de ses films au Maroc, une expérience qu'elle décrit comme un rêve devenu réalité.

Accompagnée par Shajan, une activiste soudanaise présente dans le film, Hind Meddeb a été accueillie par une ovation chaleureuse au Palais des congrès de Marrakech. Visiblement émue, Shajan a évoqué "des souvenirs intenses de moments cruciaux de l'histoire de [son] pays", tout en soulignant le rôle de l'art comme moteur de changement et d'espoir.

Le film participe à la compétition officielle du festival, aux côtés de 14 longs-métrages réalisés par des cinéastes du monde entier. Ces œuvres, souvent premières ou deuxième réalisations, explorent des perspectives uniques, reflétant la diversité et la richesse de la création cinématographique contemporaine.

Avec *Soudan, souviens-toi*, Hind Meddeb nous rappelle le rôle du cinéma comme miroir des luttes sociales et espace d'expression pour les voix marginalisées. Ce documentaire, profondément humain et universel, illustre la puissance de l'art dans la quête de justice et de liberté, tout en rendant hommage à une jeunesse soudanaise déterminée à écrire son propre avenir.

"Jane Austen a gâché ma vie"

Une comédie romantique qui dépasse les clichés

Le premier long-métrage de la réalisatrice française Laura Piani, *Jane Austen a gâché ma vie*, a conquis le public lundi lors de sa projection dans le cadre de la compétition officielle de la 21^e édition du Festival international du film de Marrakech. Cette comédie romantique explore les désillusions et les aspirations d'une jeune femme en quête d'un amour à la hauteur des récits de la célèbre romancière britannique Jane Austen.

Le film raconte l'histoire d'Agathe, incarnée par Camille Rutherford, une Parisienne dont le quotidien se résume à son poste de vendeuse dans une modeste librairie. Ses journées s'écoulent entre les rayonnages, nourries par des rêves de devenir écrivaine et de vivre une histoire d'amour idyllique, semblable à celles des romans qu'elle lit tant.

La routine d'Agathe bascule lorsqu'elle est invitée à une résidence d'écrivains en Grande-Bre-

tagne. Une scène métaphorique, où une mouette s'élève dans le ciel au départ de son ferry, marque ce nouveau chapitre de sa vie. Là-bas, elle rencontre Oliver, un professeur de littérature et descendant direct de Jane Austen. Leurs échanges, empreints de tension romantique, l'aident à surmonter ses illusions et à confronter ses aspirations.

Entre l'écriture de son premier roman et son attachement naissant pour Oliver, Agathe finit par accomplir ses deux rêves : une maison d'édition accepte son manuscrit, et elle trouve enfin l'amour qu'elle avait longtemps idéalisé.

Lors d'une déclaration à la MAP après la projection, Laura Piani a révélé que le scénario s'inspire de sa propre expérience en tant que libraire. "C'est dans cet univers que j'ai découvert Jane Austen et ses œuvres, ce qui m'a inspiré l'idée de combiner mes deux passions dans un projet cinématographique", a-t-elle expliqué.

Quant au choix de la comédie romantique, Piani estime que ce genre, souvent sous-estimé, offre un espace pour explorer "les questions les plus profondes et sombres". Selon elle, ce style permet de "révéler nos limites humaines tout en tournant en dérision".

Laura Piani a exprimé sa fierté de présenter son premier film dans le cadre prestigieux de ce festival organisé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. "Participer à cette compétition est une immense reconnaissance pour un projet qui me tient profondément à cœur", a-t-elle confié.

À travers le prisme d'une comédie romantique, Laura Piani nous offre une réflexion sur les illusions et les attentes face à l'amour et à la réalisation personnelle. *Jane Austen a gâché ma vie* ne se contente pas de divertir; il interroge avec finesse les idéaux façonnés par la littérature et les défis de la vie réelle, créant une œuvre aussi sincère qu'universelle.



Sixième Chapitre

Le duc actuel, fils de cet ambassadeur, avait eu la gaucherie de se montrer à demi libéral, et, depuis deux ans, il était au désespoir. Du temps de Napoléon, il avait perdu deux ou trois millions par son obstination à rester à l'étranger, et toutefois, depuis le rétablissement de l'ordre en Europe, il n'avait pu obtenir un certain grand cordon qui ornait le portrait de son père, l'absence de ce cordon le faisait dépérir.

Au point d'intimité qui suit l'amour en Italie, il n'y avait plus d'objection de vanité entre les deux amants. Ce fut donc avec la plus parfaite simplicité que Mosca dit à la femme qu'il adorait :

- J'ai deux ou trois plans de conduite à vous offrir, tous assez bien combinés ; je ne rêve qu'à cela depuis trois mois.

1° Je donne ma démission, et nous vivons en bons bourgeois à Milan, à Florence, à Naples, où vous voudrez. Nous avons quinze mille livres de rente, indépendamment des bienfaits du prince qui dureront plus ou moins.

2° Vous daignez venir dans le pays où je puis quelque chose, vous achetez une terre, Sacca, par exemple, maison charmante, au milieu d'une forêt, dominant le cours du Pô, vous pouvez avoir le contrat de vente signé d'ici à huit jours. Le prince vous attache à sa cour. Mais ici se présente une immense objection. On vous recevra bien à cette cour ; personne ne s'aviserait de broncher devant moi ; d'ailleurs la princesse se croit malheureuse, et je viens de lui rendre des services à votre intention. Mais je vous rappellerai une objection capitale : le prince est parfaitement dévot, et, comme vous le savez encore, la fatalité veut que je sois marié. De là un million de désagréments de détail. Vous êtes veuve, c'est un beau titre qu'il faudrait échanger contre un autre, et ceci fait l'objet de ma troisième proposition.

On pourrait trouver un nouveau mari point gênant. Mais d'abord il le faudrait fort avancé en âge, car pourquoi me refuseriez-vous l'espoir de le remplacer un jour ? Eh bien j'ai conclu cette affaire singulière avec le duc Sanseverina-Taxis, qui, bien entendu, ne sait pas le nom de la future duchesse. Il sait seulement qu'elle le fera ambassadeur et lui donnera un grand cordon qu'avait son père, et dont l'absence le rend le plus infortuné des mortels. À cela près, ce duc n'est point trop imbécile ; il fait venir de Paris ses habits et ses perruques. Ce n'est nullement un homme à méchancetés pourpensées d'avance, il croit sérieusement que l'honneur consiste à avoir un cordon, et il a honte de son bien. Il vint il y a un an me proposer de fonder un hôpital pour gagner ce cordon ; je me moquai de lui, mais il ne s'est point moqué de moi quand je lui ai proposé un mariage ; ma première condition a été, bien entendu, que jamais il ne remettrait le pied dans Parme.

- Mais savez-vous ce que ce vous me proposez là est fort immoral, dit la comtesse ?

- Pas plus immoral que tout ce qu'on fait à notre cour et dans vingt autres. Le pouvoir absolu a cela de commode qu'il sanctifie tout aux yeux des peuples ; or, qu'est-ce qu'un ridicule que personne n'aperçoit ? Notre politique, pendant vingt ans, va consister à avoir peur des jacobins, et quelle peur ! Chaque année nous nous croirons à la veille de 93. Vous entendrez, j'espère, les phrases que je fais là-dessus à mes réceptions ! C'est beau ! Tout



ce qui pourra diminuer un peu cette peur sera souverainement moral aux yeux des nobles et des dévots. Or, à Parme, tout ce qui n'est pas noble ou dévot est en prison, ou fait ses paquets pour y entrer ; soyez bien convaincue que ce mariage ne semblera singulier chez nous que du jour où je serai disgracié. Cet arrangement n'est une friponnerie envers personne, voilà l'essentiel, ce me semble. Le prince, de la faveur duquel nous faisons métier et marchandise, n'a mis qu'une condition à son consentement, c'est que la future duchesse fût née noble. L'an passé, ma place, tout calculé, m'a valu cent sept mille francs ; mon revenu a dû être au total de cent vingt-deux mille ; j'en ai placé vingt mille à Lyon. Eh bien ! choisissez : 1° une grande existence basée sur cent vingt-deux mille francs à dépenser, qui, à Parme, font au moins comme quatre cent mille à Milan ; mais avec ce mariage qui vous donne le nom d'un homme passable et que vous ne verrez jamais qu'à l'autel ; 2° ou bien la petite vie bourgeoise avec quinze mille francs à Florence ou à Naples, car je suis de votre avis, on vous a trop admirée à Milan, l'envie nous y persécuterait, et peut-être parviendrait-elle à nous donner de l'humeur. La grande existence à Parme aura, je l'espère, quelques nuances de nouveauté, même à vos yeux qui ont vu la cour du prince Eugène ; il serait sage de la connaître avant de s'en fermer la porte. Ne croyez pas que je cherche à influencer votre opinion. Quant à moi, mon choix est bien arrêté : j'aime mieux vivre dans un quatrième étage avec vous que de conti-

nuer seul cette grande existence.

La possibilité de cet étrange mariage fut débattue chaque jour entre les deux amants. La comtesse vit au bal de la Scala le duc Sanseverina-Taxis qui lui sembla fort présentable. Dans une de leurs dernières conversations, Mosca résumait ainsi sa proposition : il faut prendre un parti décisif, si nous voulons passer le reste de notre vie d'une façon allègre et n'être pas vieux avant le temps. Le prince a donné son approbation ; Sanseverina est un personnage plutôt bien que mal ; il possède le plus beau palais de Parme et une fortune sans bornes ; il a soixante-huit ans et une passion folle pour le grand cordon ; mais une grande tache gâte sa vie, il acheta jadis dix mille francs un buste de Napoléon par Canova. Son second péché qui le fera mourir, si vous ne venez à son secours, c'est d'avoir prêté vingt-cinq napoléons à Ferrante Palla, un fou de notre pays, mais quelque peu homme de génie, que depuis nous avons condamné à mort, heureusement par contumace. Ce Ferrante a fait deux cents vers en sa vie, dont rien n'approche ; je vous les réciterai, c'est aussi beau que le Dante. Le prince envoie Sanseverina à la cour de *** ; il vous épouse le jour de son départ, et la seconde année de son voyage, qu'il appellera une ambassade, il reçoit ce cordon de *** sans lequel il ne peut vivre. Vous aurez en lui un frère qui ne sera nullement désagréable, il signe d'avance tous les papiers que je veux, et d'ailleurs vous le verrez peu ou jamais, comme il vous conviendra. Il ne demande pas mieux que de ne point se montrer

à Parme où son grand-père fermier et son prétendu libéralisme le gênent. Rassi, notre bourreau, prétend que le duc a été abonné en secret au Constitutionnel par l'intermédiaire de Ferrante Palla le poète, et cette calomnie a fait longtemps obstacle sérieux au consentement du prince.

Pourquoi l'historien qui suit fidèlement les moindres détails du récit qu'on lui a fait serait-il coupable ? Est-ce sa faute si les personnages, séduits par des passions qu'il ne partage point malheureusement pour lui, tombent dans des actions profondément immorales ? Il est vrai que des choses de cette sorte ne se font plus dans un pays où l'unique passion survivante à toutes les autres est l'argent, moyen de vanité.

Trois mois après les événements racontés jusqu'ici, la duchesse Sanseverina-Taxis étonnait la cour de Parme par son amabilité facile et par la noble sérénité de son esprit ; sa maison fut sans comparaison la plus agréable de la ville. C'est ce que le comte Mosca avait promis à son maître. Ranuce-Ernest IV, le prince régnant, et la princesse sa femme, auxquels elle fut présentée par deux des plus grandes dames du pays, lui firent un accueil fort distingué. La duchesse était curieuse de voir ce prince maître du sort de l'homme qu'elle aimait, elle voulut lui plaire et y réussit trop. Elle trouva un homme d'une taille élevée, mais un peu épaisse ; ses cheveux, ses moustaches, ses énormes favoris étaient d'un beau blond selon ses courtisans ; ailleurs ils eussent provoqué, par leur couleur effacée, le mot ignoble de filasse. Au milieu d'un gros visage s'élevait fort peu un tout petit nez presque féminin. Mais la duchesse remarqua que pour apercevoir tous ces motifs de laidéur, il fallait chercher à détailler les traits du prince. Au total, il avait l'air d'un homme d'esprit et d'un caractère ferme. Le port du prince, sa manière de se tenir n'étaient point sans majesté, mais souvent il voulait imposer à son interlocuteur ; alors il s'embarrassait lui-même et tombait dans un balancement d'une jambe à l'autre presque continuel. Du reste, Ernest IV avait un regard pénétrant et dominateur ; les gestes de ses bras avaient de la noblesse, et ses paroles étaient à la fois mesurées et concises.

Mosca avait prévenu la duchesse que le prince avait, dans le grand cabinet où il recevait en audience, un portrait en pied de Louis XIV, et une table fort belle de Scagliola de Florence. Elle trouva que l'imitation était frappante ; évidemment il cherchait le regard et la parole noble de Louis XIV, et il s'appuyait sur la table de Scagliola, de façon à se donner la tournure de Joseph II. Il s'assit aussitôt après les premières paroles adressées par lui à la duchesse, afin de lui donner l'occasion de faire usage du tabouret qui appartenait à son rang. À cette cour, les duchesses, les princesses et les femmes des grands d'Espagne s'assoient seules ; les autres femmes attendent que le prince ou la princesse les y engage ; et, pour marquer la différence des rangs, ces personnes augustes ont toujours soin de laisser passer un petit intervalle avant de convier les dames non duchesses à s'asseoir. La duchesse trouva qu'en de certains moments l'imitation de Louis XIV était un peu trop marquée chez le prince ; par exemple, dans sa façon de sourire avec bonté tout en renversant la tête.

(A suivre)

Entretien

Neil Colquhoun : Nous avons largement surpassé les objectifs initiaux d'Epson au Maroc

Grâce au succès notable des produits Epson au Maroc et en Afrique du Nord francophone, ainsi qu'à une stratégie clairement définie alliant expansion géographique et diversification sectorielle, le top management envisage sérieusement d'étendre la présence de la marque en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Le point avec Neil Colquhoun, président d'Epson pour la région META CWA (Moyen-Orient, Turquie, Afrique et Asie du centre et occidentale).



LIBÉ : Epson a récemment créé une nouvelle entité régionale, «META CWA». Quelle est la raison de ce nouveau déploiement ? Quels sont les objectifs de cette expansion ?

Neil Colquhoun : La proximité avec nos clients constitue la principale raison de notre présence locale, ainsi que la capacité à offrir des produits et solutions de haute qualité, adaptés aux besoins spécifiques du secteur public et d'autres domaines. Nous intervenons dans divers secteurs, notamment les infrastructures, la consommation, la santé et l'éducation, entre autres. Pour répondre efficacement à ces besoins, il est indispensable d'être implanté localement, en particulier au Maroc, en Tunisie, en Algérie, à Maurice et en Côte d'Ivoire.

Cette proximité nous permet de mieux comprendre les attentes de nos clients, d'y répondre de manière efficace et de rester à leur écoute. Sans une présence locale, il serait extrêmement difficile de fournir un service aussi adapté et réactif.

A quoi le Maroc, où vous êtes bien implanté, doit-il s'attendre ? Envisagez-vous un changement d'orientation dans la stratégie mise en place jusqu'à présent ?

Honnêtement, nous sommes très satisfaits de notre stratégie actuelle. À l'origine, celle-ci se concentrait principalement sur le Maroc, la Tunisie et l'Algérie, avec une présence plus restreinte à Maurice, Madagascar et dans les DOM-TOM. Aujourd'hui, forts du succès rencontré en Afrique du Nord francophone, nous envisageons sérieusement d'élargir notre présence en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.

Nos ambitions s'étendent à des pays tels que la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Sénégal, le Congo et la République Démocratique du Congo (RDC), ainsi que Madagascar et Maurice, où nous anticipons également une croissance importante.

Cette région a démontré un fort potentiel de croissance, en particulier grâce au succès des produits EcoTank et à l'augmentation significative des ventes de projecteurs destinés au secteur éducatif, notamment au Maroc. Notre objectif est de reproduire ces performances dans d'autres régions de l'Afrique francophone. En somme, nous souhaitons capitaliser sur nos bases solides pour étendre cette dynamique à l'ensemble du marché de l'Afrique francophone.

Quelle croissance Epson prévoit-elle dans cette nouvelle région, notamment au Maroc où vous avez déjà de grandes ambitions ?

Notre croissance repose en grande partie sur

nos solutions d'impression professionnelle. Prenons l'exemple de l'imprimante EcoTank, dont le succès est largement porté par l'usage domestique. Cependant, l'EcoTank ne se limite pas à un usage grand public : elle représente également une solution innovante pour les entreprises et le secteur de l'éducation.

Lors de visites dans des écoles en Afrique centrale, notamment au Cameroun, nous avons observé une problématique cruciale : un manuel scolaire est souvent partagé entre 14 enfants. Grâce à l'imprimante EcoTank, cette situation peut être transformée. Pendant les cours, le contenu est projeté sur le tableau, et à la fin de la journée, les enfants repartent avec leurs devoirs imprimés. Cela leur permet d'accéder quotidiennement à quelques pages essentielles, à un coût très réduit, sans nécessiter l'achat de manuels scolaires pour chaque élève. Avec une seule recharge, l'EcoTank peut produire des milliers d'impressions, offrant ainsi une solution économique et accessible aux écoles aux budgets restreints. Elle s'impose donc comme un outil clé pour soutenir l'éducation en Afrique.

Outre l'éducation, nos solutions d'impression s'adressent également à d'autres secteurs, tels que la santé et le secteur public, où l'efficacité et la réduction des coûts sont des priorités.

Par ailleurs, nous investissons fortement dans la numérisation, répondant ainsi à la volonté de nombreux pays de réduire leur dépendance à l'impression physique. Nos solutions facilitent cette transition vers le digital, tout en assurant une continuité des services.

Ces initiatives illustrent notre engagement à stimuler une croissance durable dans la région, en particulier au Maroc, et à répondre aux besoins spécifiques des secteurs clés.

Le respect de l'environnement est au cœur de la politique d'Epson. Comment l'entreprise peut-elle aider ses clients à réduire leur empreinte écologique dans la nouvelle région META CWA ?

Notre technologie ne se limite pas à améliorer la productivité ; elle joue également un rôle clé dans la réduction de l'impact environnemental.

Une de nos innovations majeures est la technologie Micro Piezo, Zero chaleur, qui diminue significativement la consommation d'énergie. Dans le domaine de l'impression, cette technologie permet non seulement de réduire les coûts énergétiques, mais aussi de limiter les besoins en maintenance grâce à l'utilisation de réservoirs d'encre haute capacité.

Par exemple, un jeu de bouteilles d'encre

remplace environ 79 cartouches traditionnelles, offrant jusqu'à trois ans d'autonomie pour un utilisateur. Cela se traduit par des économies substantielles et une réduction notable de l'empreinte environnementale liée à la production, au transport et à l'élimination des cartouches.

Dans l'impression professionnelle, cette approche apporte des avantages similaires : elle supprime les émissions de gaz associées aux imprimantes laser, réduit la poussière et contribue à maintenir des environnements de travail plus sains. Nos produits Zero chaleur s'alignent parfaitement sur les objectifs environnementaux des gouvernements et des consommateurs. Par exemple, collaborer avec le gouvernement marocain pour remplacer la technologie laser par notre solution jet d'encre sans chaleur pourrait considérablement réduire le coût opérationnel et la consommation énergétique, tout en atteignant des objectifs de durabilité.

Quelle est la position de l'Afrique francophone dans cette région en termes de ventes et d'opportunités de croissance ? Faut-il s'attendre à des progrès dans les années à venir ?

Absolument. En ce qui concerne la région META-CWA (Moyen-Orient, Turquie, Afrique, Asie centrale et occidentale), l'Afrique francophone occupe une position stratégique. Elle est l'une des zones les plus performantes et affiche des perspectives de croissance très prometteuses.

Au cours des cinq dernières années, nos ventes dans cette région ont quasiment doublé, et nous anticipons une progression similaire dans les années à venir. Cette croissance repose sur une stratégie bien définie, combinant une expansion géographique à une diversification sectorielle. Si nous avons déjà une forte présence dans les secteurs de l'éducation, de la projection et de l'impression grand public, nous visons désormais une croissance accrue dans des segments comme l'impression professionnelle et celle dédiée aux établissements scolaires.

À Maurice, par exemple, nous avons établi un distributeur pour les montres Orient, une marque appartenant à Epson. Ce partenariat stratégique illustre parfaitement notre modèle de croissance durable dans la région.

Bien que notre présence sur ces marchés soit encore récente, avec seulement cinq années d'activité, les résultats obtenus témoignent de notre fort potentiel. Nous consolidons désormais ces acquis pour continuer sur cette dynamique.

Nous sommes convaincus que l'Afrique

francophone continuera à jouer un rôle majeur, avec l'ambition de figurer parmi les deux ou trois premières régions les plus performantes du groupe META-CWA.

Vous êtes présent sur le marché marocain à travers plusieurs produits innovants. Êtes-vous satisfait de leur évolution ? Pensez-vous avoir atteint vos objectifs de départ ?

En réalité, nous avons dépassé nos objectifs initiaux. Ces derniers étaient multiples, notamment des objectifs commerciaux basés sur la croissance à travers nos solutions d'impression et de projection. Sur ces deux segments, nous avons non seulement atteint nos objectifs, mais nous les avons surpassés, en particulier avec le succès de notre gamme EcoTank et nos solutions de projection particulièrement dans les écoles.

Nous avons, en réalité, largement dépassé nos objectifs initiaux, qui étaient ambitieux et multiples. Ces objectifs portaient principalement sur la croissance dans nos segments d'impression et de projection.

Cependant, notre réussite ne se limite pas à ces aspects. Le domaine où nous avons également excellé est celui des ressources humaines au sein de notre organisation. Nos équipes ont été remarquables, et leur engagement s'est traduit par des performances bien au-delà de nos attentes. Cette dynamique nous a encouragés à investir davantage dans le capital humain, qui constitue un pilier fondamental de notre croissance.

Au début de nos opérations, nous comptions seulement trois collaborateurs. Aujourd'hui, nous avons multiplié cet effectif par dix, atteignant plus de 30 collaborateurs, et cette expansion se poursuit.

En Côte d'Ivoire, par exemple, nous avons démarré avec une seule personne, puis deux, et nous prévoyons d'offrir davantage nos équipes pour accompagner notre développement en Afrique centrale. Même dans des zones spécifiques, nous avons adopté une approche personnalisée avec des équipes locales dédiées. En somme, non seulement nous avons dépassé nos prévisions en termes de revenus, mais nous avons également enregistré une performance exceptionnelle au sein de l'organisation, portée par des personnes talentueuses et dévouées. Cela nous incite à continuer à grandir, à élargir notre empreinte régionale et à maintenir un niveau d'excellence constant dans tout ce que nous entreprenons.

Propos recueillis par Alain Bouithy

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH
- SAFI
PROVINE DE SAFI
CERCLE DE GZOUOLA
CAIDAT DE SOUIRIA
KEDIMA
COMMUNE
TERRITORIALE
TOUABET
Avis d'appel d'offres
Ouverts N° 09-10
et 11/2024

Le 26 Décembre 2024, il sera procédé dans la salle des réunions du siège de la commune territoriale touabet, à l'ouverture des plis relatifs les appels d'offres ouverts Nationale sur offres de prix pour :

Appeld'offre: N09/2024
l'ouverture des plis à 11h. Gestion des souks hebdomadaires (HadTouabet et Jemaaberraket Lamine) droits d'entrée, étales, emplacements, pour la période du 01janvier2025au 31 Décembre 2025, le cautionnement provisoire est fixé à 17500,00 DHS (dix-septmille Cinq cent dix dirham). Estimation égal à : 90 000,00(quatre-vingt dix mille dh).

Appeld'offre: N° 10/2024
l'ouverture des plis à 11.30h.

Gestion des abattoirs des souks de (HadTouabet et Jemaaberraket Lamine), pour la période allant du 01janvier 2025 au 31 Décembre 2025, le cautionnement provisoire est fixé à 6000,00 DHS (six mille dirham) Estimation égal à : 30 000,00(Trent mille dh).

Appeld'offre: N° 11/2024
l'ouverture des plis à 12h. Gestion des poids publics, et petits poids (Jelbana),pour la période allant du01janvier 2025 au 31 Décembre 2025, le cautionnement provisoire est fixé à 7 000,00 DHS (sept mille dirham)Estimation égal à : 50 000,00(cinquante mille dh).

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau du S-C de la commune Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents

doivent être conformes aux dispositions des articles du Cps et règlement de consultation.

Les concurrents peuvent:
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la commune territoriale Touabet ;
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de l'administration de la commune territoriale Touabet .
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés public. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article deux du règlement de consultation.
N° 9357/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL
KELAA DES SRAGHNA
CERCLE ATTAOUIA
Caidat Ouargui
Commune de Ouargui
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 09/2024

Le 27/12/2024 A 11.00
Heure Du Matin : Il Sera Procède Dans Le Bureau Des Recettes Communales L'ouverture Des Plis Relatifs A L'appel D'offres Pour La Location D'abattoir Pour L'an 2025période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

- Le Cautionnement Provisoire Est Fixe A La Somme De 5000,00 Dirhams.

Le prix de location estimé est de : 90.000,00 dirhams / pour la période précitée

- Le Contenu Ainsi Que La Présentation Des Dossiers Des Concurrents Doivent Etre Conformes Aux Dispositions Des Articles 27,29 Et 31Du Décret N° 2.12.349 Du 08Jomada I 1434 (20 Mars 2013) Relatif Aux Marchés Publics.

Les Concurrents Peuvent:
- Soit Déposer Contre Récépissé, Leurs Plis Au Bureau De Régie De Recette Communale.

- Soit Les Envoyer Par Courrier Recommandé Avec Accusé De Réception Au Bureau Du Régie De Recette De La Commune

Rurale Ouargui Province El Kelaa Des Sraghna..

- Soit Les Remettre Au Président De La Commission D'appel D'offre Au Début De La Séance Et Avant L'ouverture Des Plis.

- les soumissionnaires peuvent participer par voie électronique à travers le portail des marchés. Les Pièces Justificatives A Fournir Sont Celles Pré-vues Par L'article 25du Décret N°2-12-349 Précité.
N° 9358/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE CHICHAOUA
CERCLE DE MEJJAT
CAIDAT MZOUDA -
ZAOUIA-NAHLIA
COMMUNE ZAOUIA-
NAHLIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02/2024

Le 30/12/2024 à 11heures, il sera procédé dans le bureau du président de la commune Zaouia-Nahlia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Objet:
1- Extension du parc des véhicules et engins communaux.
2- Aménagement du siège communal.

3- Travaux De Conduite D'eau De Puits Du Douar Alboj

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 000,00 dhs (huit mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 406 800,00 (quatre cent six mille huit cent dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

- les dossiers des concurrents doivent OBLIGATOIREMENT être déposés sur le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 9359/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts
Direction Régionale de Souss Massa
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL SIMPLIFIE
SUR OFFRES DE PRIX
N° 63/2024/
DRANEF-SM

Le 16/12/2024 à 09 h 30 mn, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss Massa, sis au Quartier Administratif à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix n° 63/2024/DRANEF-SM pour la Fournitures de bureau, papeterie, produits d'impression et imprimés destinés aux besoins de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss Massa et de ses directions provinciales, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût de la prestation est fixée à la somme de : Deux Cent

quatre- vingt-cinq mille dirhams (285 000,00 Dhs) TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille sept cent dirhams (5700,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n°6 du règlement de consultation.

N° 9360/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts
Direction Régionale de Souss Massa
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL SIMPLIFIE
SUR OFFRES DE PRIX N°
64/2024/DRANEF-SM
Le 16/12/2024 à 11h 00 mn, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss Massa, sis au Quartier Administratif à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'of-

fres ouvert national simplifié sur offres de prix n° 64/2024/DRANEF-SM pour l'Achat de fournitures informatiques et de logiciels destinés aux besoins de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss Massa à Agadir, en lot unique

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût de la prestation est fixée à la somme de : Deux Cent mille dirhams (200 000,00 Dhs) TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre mille quatre cent dirhams (4400,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n°6 du règlement de consultation.

N° 9361/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA JEUNESSE
Académies Régionales de l'Éducation et de la Formation professionnelle de l'Oriental
Direction provinciale de Jerada

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DES PRIX

Le 16/12/2024, à partir de : 10H00, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction Provinciale de Jerada SIS quartier administratif Jerada, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre simplifié sur offres de prix suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Date et heure d'ouverture des plis	L'estimation établie par le maître d'ouvrage en dirhams (TTC)	Caution provisoire en Dirhams
22/AF/2024	Impression de KIT Pédagogique pour l'enseignement Explicite en titre de la rentrée scolaire 2024/2025 2ème semestre (Spécialité) Au profit des établissements primaires relevant LA DIRECTION PROVINCIALE DE JERADA ARIEFOR :	16/12/2024 à 10h00	360 778,26	5 000,00

- ✓ Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
- ✓ Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 35 du décret n° 2-22-431 du 15 Châabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.
- ✓ Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
- ✓ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation

N.B : Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N° 9355/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE D'ELJADIDA
CT SIDI MHAMED AKHDM

**Avis de Report
Relatif a L'appel d'offres Ouvert N:02/2024**

Il est porté à la connaissance du public que la date d'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 02/2024, concernant location du souk hebdomadaire Tleita Od Ghannem exclu la tacric hebdomadaire du souk (abattoir), a été reportée comme suit:

Report de la date d'ouverture des plis du 16 décembre 2024 à 10 heures au 26 décembre 2024 à 10 heures

N° 9355/PA

N° 9356/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau

المملكة المغربية
وزارة التجهيز والماء
ALMAJMAH ALMAGHRIBIYA
ALWAZARA ALTAJHIZ WA ALMAA

AVIS RECTIFICATIF DE D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 83/2024/DGM

Le Directeur Général de la Météorologie informe que l'Avis d'appel d'offres OUVERT INTERNATIONAL N° 83/2024/DGM du 16/12/2024, pour Fourniture, installation et mise en service d'un système urbain de surveillance météorologique pour les villes de Marrakech, Fès, Agadir et Oujda.(Diverses préfectures) a été modifié comme suit :

L'estimation des coûts d'acquisition établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Trois million neuf cent quarante-trois mille deux cent dirhams TTC (3 943 200,00 dhs)
Au lieu de
deux million sept cent six mille dirhams TTC (2 706 000,00 dhs)

Le reste demeure inchangé

N° 9362/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau

المملكة المغربية
وزارة التجهيز والماء
ALMAJMAH ALMAGHRIBIYA
ALWAZARA ALTAJHIZ WA ALMAA

AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 84/2024/DGM

Le Directeur Général de la Météorologie informe que l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°84/2024/DGM pour la Fourniture, installation et mise en service de stations météorologiques automatiques pour le renforcement du système d'alerte aux phénomènes météorologiques extrêmes. (Diverses préfectures) A été modifié comme suit :

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Six millions cent quarante-six mille quatre cents Dirhams TTC (6 146 400.00 Dirhams TTC) Au lieu de Treize millions cent cinquante-quatre mille quatre cents Dirhams TTC (13 154 400.00 Dirhams TTC)

Le reste est sans changement.

N° 9363/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé

المركز الاستشفائي الجامعي ابن رشد
Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd
مستشفى ابن رشد
Hôpital Ibn Rochd

وزارة الصحة والمملكة المغربية
ALWAZARA ALWAZARA ALWAZARA
ALWAZARA ALWAZARA ALWAZARA

AVIS DE VENTE N° 01/2024/HR

Le 18/12/2024 à 10 heures, il sera procédé, dans la Salle de Réunion de l'hôpital ibn Rochd de Casablanca à la **Vente du matériel réformé de L'HOPITAL IBN ROCHD DE CASABLANCA.**

Le dossier de la vente peut être retiré auprès du Service du patrimoine et de la maintenance à l'hôpital Ibn Rochd de Casablanca.

-Il est prévu une visite des lieux à la direction de l'hôpital ibn Rochd le 10/12/2024.

Cette visite sera sanctionnée par un Procès-Verbal de la visite des lieux qui mentionnera les demandes d'éclaircissements et les réponses données aux concurrents concernés.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé au Service du Patrimoine et de la maintenance à l'hôpital ibn Rochd de Casablanca
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'avis de vente séance tenante.

N° 9364/PA

المملكة المغربية
رئيس الحكومة
الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات

INPT
المعهد الوطني لتقنين المواصلات
ALMAJMAH ALWAZARA ALWAZARA ALWAZARA
ALWAZARA ALWAZARA ALWAZARA

المعهد الوطني لتقنين المواصلات

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL A MAJORATION N°19/2024/INPT

Le 26/12/2024 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Allal Al Fassi - Madinat Al Irane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international à majoration ayant pour objet :

Les prestations de nettoyage des locaux de l'Institut National des Postes et Télécommunications (INPT), sis à Rabat-avenue Allal Al Fassi - Madinat Al Irane.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation, des coûts des prestations, établie par l'INPT est fixée à la somme de deux million douze mille neuf cent dix-huit dirhams quarante centimes toutes taxes comprises 2.012.918,40 DH TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret relatif aux marchés publics, et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

La date de la visite des lieux est fixée pour le 19/12/2024 à 10h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

N° 148/PC

CASV Baïa
الدار البيضاء للبيعاة
Société de développement local
« CASABLANCA BAÏA S.A »

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° d'appel d'offres	Objet de l'appel d'offres	Date et heure d'ouverture des plis	Cautionnement prévisible en dirhams	Estimation financière du marché en dirhams TTC
N°40/08/20/2024	Prestations d'Entretien Courant des Espaces Verts gérés par la Société Casablanca Baïa Parc urbain du Vélodrome	Le 26/12/2024 à 11 heures	14 480,00 Dirhams	723.900,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.

Les soumissionnaires peuvent :

- Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A (ci-dessus indiqué) ;
- Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca

Une visite des lieux sera organisée le 20/12/2024 à 10 Heures, au Parc Urbain du vélodrome.
N° Tél : 06.19.82.40.84

Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
La société CASABLANCA BAÏA S.A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
casabaia@casabaia.ma

Source Annonces de Casablanca 000 004 545

N° 149/PC

4	المك المسمي "كوب" موضوع ملك التوظيف عدد 56/6203	14/02 مستأجر	13/09 مستأجر	في اسم السيد: عبد الله يحيى بن ابراهيم بصفتها خال التوظيف له لم يرد إلى غلبه يومه على المك المذكور اعلاه أي تعرض أو طلب تقليد لقب عيني أو تحمل عقاري هذا : 1 - التعرض الجزئي المشال مع مك التوظيف عدد 2954/31 المضمن بتاريخ 24/03/2010 كاش 07 رقم 782 في حدود مساحته 13/ 51 مستأجر حسب التصميم الهندسي. * ينشر إلى أن الإجراءات المسبقة لم تكن بعد، وكذا المعلومات المضمنة بالشهادة غير دقيقة يكون المك محل على القدر المشال ثبت فيه طبقاً للقانون بتاريخ 22/11/2012 تحت عدد 7923/م 56.
5	المك المسمي "الرشاشي" نو الرسم العقاري عدد 3988/56	02/11 مستأجر	02/08 مستأجر	في اسم محمد الرشاشي بن مولود لا يوجد له الآن بالرسم العقاري أي تقليد لقب عيني أو تحمل عقاري أو لأي شرط على المك والمك. في اسم : 1- المعلومة خاصيت بنت محمد بنسبة 1/16 2- محمد قدا أبا بن ابراهيم بنسبة 8/16 3- عبد السيد أبا بن محمد بنسبة 7/16 لا يوجد له الآن بالرسم العقاري أي تقليد لقب عيني أو تحمل عقاري أو لأي شرط على المك والمك.
6	المك المسمي "أين" نو الرسم العقاري عدد 2470/56	11/38 مستأجر	11/38 مستأجر	في اسم : 1- المعلومة خاصيت بنت محمد بنسبة 1/16 2- محمد قدا أبا بن ابراهيم بنسبة 8/16 3- عبد السيد أبا بن محمد بنسبة 7/16 لا يوجد له الآن بالرسم العقاري أي تقليد لقب عيني أو تحمل عقاري أو لأي شرط على المك والمك.
7	المك المسمي "مديني" نو الرسم العقاري عدد 1471/56	21/07 مستأجر	05/06 مستأجر	في اسم : 1- عبد العزيز حدادتي بن موسى بنسبة 14/128 2- الحسين حدادتي بن موسى بنسبة 14/128 3- عائشة حدادتي بن موسى بنسبة 7/128 4- ابراهيم حدادتي بن موسى بنسبة 14/128 5- محمد علي حدادتي بن موسى بنسبة 14/128 6- السعيدة حدادتي بن موسى بنسبة 7/128 7- فاطمة خلال بنت الحسين بنسبة 16/128 8- حدادتي حدادتي بن موسى بنسبة 14/128 9- حفص حدادتي بن موسى بنسبة 14/128 10- عبد الكريم حدادتي بن موسى بنسبة 14/128 1- العليدة بتاريخ 28/06/2001 (سجل: عدد 01: 622) عبارة لثقل خط عقاري غير بين العلاقات التالية : 1ب و 2ب و 3ب و 4ب
8	المك المسمي "الرشاشي" نو الرسم العقاري عدد 2538/56	18/72 مستأجر	03/09 مستأجر	في اسم محمد علي الرشاشي بن محمد لا يوجد له الآن بالرسم العقاري أي تقليد لقب عيني أو تحمل عقاري أو لأي شرط على المك والمك.
9	المك المسمي "بداي" نو الرسم العقاري عدد 2783/56	07/35 مستأجر	04/69 مستأجر	في اسم : 1- خديجة بداي بنت علي بنسبة 11/176 2- لطيفة بداي بنت الحسين بنسبة 7/176 3- الحسن بداي بنسبة 88/176 4- سعد بداي بنت الحسين بنسبة 7/176 5- ليلى بداي بنت الحسين بنسبة 7/176 6- الزهراء بداي بنت الحسين بنسبة 7/176 7- عيشة بداي بنت الحسين بنسبة 7/176 8- علي بداي بنت الحسين بنسبة 14/176 9- ابراهيم بداي ابن الحسين بنسبة 14/176 10- الشاهم بداي ابن الحسين بنسبة 24/176 لا يوجد له الآن بالرسم العقاري أي تقليد لقب عيني أو تحمل عقاري أو لأي شرط على المك والمك.
10	المك المسمي "مك نو" موضوع ملك التوظيف عدد 56/7224	06/07 مستأجر	02/59 مستأجر	في اسم السيد: مرضي محمد بن ابراهيم زينة الربيعل - عبد العلي مرضي بن ابراهيم - شام مرضي بن ابراهيم - بتر الدين مرضي بن ابراهيم - قبيلة مرضي بنت ابراهيم - ليلى مرضي بنت ابراهيم - زينة مرضي بنت ابراهيم بصفتهم طاشي التوظيف على الشرايع له لم يرد إلى غلبه يومه على المك المذكور اعلاه أي تعرض أو طلب تقليد لقب عيني أو تحمل عقاري ما هذا : 1 - التعرض على حقوق مشاعة الصادر عن السيد عبد الله شرف الدين والمضمن بتاريخ 20/11/2012 في الكاش 09 رقم 687 مطاباً بقوته الشهادة المقررة بالتصديق من المك. 2 - التعرض على حقوق مشاعة الصادر عن السيد : حميد شرف الدين والمضمن بتاريخ 19/03/2013 في الكاش 09 رقم 899 مطاباً بقوته الشهادة المقررة له بالمك. 3 - ايداع طبقاً للمقتضيات الفصل 84 من ظهير التوظيف العقاري بتاريخ 16/10/2004 في الكاش 11 رقم 113 تحت عدد عرفي مسجوع الامضاء بتاريخ 07/11/2013 مطاباً ان السيد محمد زينة بنت ابراهيم بصفتها احد طاشي التوظيف على الشرايع المذكورين اعلاه باعت كافة حقوقها المشاعة الزمعة لها بالمك لثقل السيد مرضي محمد بن ابراهيم زينة الربيعل-عبد العلي مرضي بن ابراهيم-شام مرضي بن ابراهيم-بتر الدين مرضي بن ابراهيم قبيلة مرضي بنت ابراهيم طاشي مرضي بنت ابراهيم بنن رقم 10.000 درهم ثم الاقرار منه في القطر * ينشر إلى أن الإجراءات المسبقة لم تكن بعد، وكذا المعلومات الواردة بالشهادة غير دقيقة تكون جميع الوثائق المعطب له ارسلت إلى المحكمة لثقل ابيها للوثائق القائمة بتاريخ 29/11/2023 ارسلت عدد 4367/م 56.
11	المك المسمي "مستأجر" موضوع ملك التوظيف عدد 15444/56	06/01 مستأجر	01/30 مستأجر	في اسم بيات مرضي بن مبارك لا يوجد له الآن بالرسم العقاري أي تقليد لقب عيني أو تحمل عقاري أو لأي شرط على المك والمك.
12	مك العرف	01/18 مستأجر	01/23 مستأجر	غير معروف

ثمة ثالثة: بجزء من حوزة ملكية في جماعة كتيب.

ثالثة ثالثة: بجزء من حوزة ملكية في جماعة كتيب بصفة ما جاء في هذا القرار الذي ينشر في الجريدة الرسمية كل واحد فيما يخصه.

المشكلة القانونية ----- وزارة الداخلية	مستشروع مسوول رئيس مجلس جماعة كتيب يقتضي بالتحقق من القيد الأجنبي المصلحة سوق استرجاع بمعية كتيب	أمر عليه وإن جها كتيب وادون عامل كتيب كتيب
أمر عليه الأمين العام للمحكمة	طيلة مدة شهرين ابتداء من تاريخ نشر مشروع القرار الوارد تصه أسطه ، في الجريدة الرسمية بوضع مكاتب البحث وسجل المصد التكوين الملاحظات والتصريحات وعن إشارة العموم بغير جماعة كتيب (بمصلحة التكوين القانوني والملاكات) ، خلال أوقات العمل الإدارية. في اسم مجلس جماعة كتيب. - باد على القادر الطبيعي رقم 113.14. ملحق بالامدادات الصادر بتاريخ القيد القديم الشريف رقم :58- 15-01 بتاريخ 20/ رمضان 1436 الهجري لـ (07 يناير 2015) ، - باد على القادر رقم 57-19 ملحق بقرار الأمانة العامة للمصالحات الوارد - باد على القادر رقم 12.90 ملحق بالامدادات الصادر بتاريخ القيد القديم الشريف رقم 1.92.31 بتاريخ 15 من ذي الحجة 1412 (17 يولي 1992) - باد على القادر رقم 7.81 ملحق بقرار ملكة أميل السعد العامة والامدادات الوارد الصادر بتاريخ القيد الشريف رقم 1.81.254 بتاريخ 11 من رجب 1402 (6 مايو 1982) - وعلى الترميم رقم 2.92.832 بتاريخ 27 من ربيع الآخر 1414 (14 أكتوبر 1993) تاريخ القادر رقم 12.90 ملحق بالامدادات - وعلى الترميم رقم 2.82.382 بتاريخ 2 من رجب 1403 (16 أبريل 1983) ملحق القادر رقم 7.81 ملحق بالامدادات - وبعد الإطلاع على الترميم رقم 2.18.256 الصادر في 11 مايو 2018 والصادر بالمدينة الرامية عدد 6687 بتاريخ 31 ماي 2018 ، بخلافه على التصميم والامدادات الملحق به بالموطن ابيها جماعة كتيب ، ماتة يتم كتيب، وبالامدادات أن في ذلك ملحقه عامه - وعلى طر علفي جماعة كتيب ملحق خلال جيرة العامة لثقل كتيب - 2023 - 2023 في تاريخه	
	تادة اذيل : على الصلح من الأمانة العامة لسوق العرفي بمعية كتيب لتسليم لثقل ابيها عوفاي مولود في الصميمين لتسليم بامل هذا القرار ذات القيد 1:1000 واثنية في الحدود الطل.	

رقم القطعة الأرضية في التصميم	نوعيتها مرجعها العقاري	مساحة الإجمالية لتقار	مساحة القطعة التي تمثلها المشروع بالمتر المربع	أسماء ووظائف الملاكين المقترخين
1	المك المسمي "بروك" موضوع ملك التوظيف عدد 31/2954	07 مستأجر	07 مستأجر	في اسم السيدة بصيركية بنت مبارك - ميمونة بنت مبارك - لالة بولحيت بنت عطري - بورك ابراهيم - بورك العزة - بورك العظيمة - بورك 101 - بورك محمد - بورك خليفة - بورك الحسن - بورك الشار - بورك الصالح - بورك ام الوصلين - بورك نداء - بورك فاطمة - بورك ميادة - بورك المسطارة - بورك الحبيب - بورك زرقانة - بورك عبد الله بصفتهم طاشي التوظيف على الشرايع كما له لم يرد إلى غلبه يومه على المك المذكور اعلاه أي طلب اطلاق أي حق عيني أو تحمل عقاري هذا : 1 - التعرض الكلي الصادر عن السيد حمدا بوزيد بن نعمان المضمن بتاريخ 02/09/2005 كاش 04 رقم 491. 2 - التعرض الكلي الصادر عن السيد: عبد القادر بن نعمان بوزيد المضمن بتاريخ 08/11/2006 كاش 05 رقم 118. 3 - التعرض الجزئي المشال مع المك عدد 6203/56 المضمن بتاريخ 24/03/2010 كاش 07 رقم 782 في حدود مساحته 13/ 51 مستأجر حسب التصميم الهندسي. 4 - التعرض على حقوق مشاعة الصادر عن السيد: الحبيب كيمول المضمن بتاريخ 12/09/2012 كاش 09 رقم 588 . * ينشر إلى أن الإجراءات المسبقة لم تكن بعد، وكذا المعلومات المضمنة بالشهادة غير دقيقة يكون المك محل على القدر المشال ثبت فيه طبقاً للقانون بتاريخ 22/11/2012 ارسلت عدد 7923/م 56.
2	المك المسمي "أين" نو موضوع ملك التوظيف عدد 56/2326	07 مستأجر	07 مستأجر	في اسم السيد : مكيول بوعودة بنت محمد بطنية - أمية مديني بنت محمد سلال - ابراهيم بوعودة بن محمد - امبارك بوعودة بن محمد بطنية - الحسن بوعودة بن محمد بطنية - عبد القادر بوعودة بن محمد بطنية - زكرياء احمد بوعودة بن محمد بطنية - عبد الله بوعودة بن محمد بطنية بصفتهم طاشي التوظيف على الشرايع له لم يرد إلى غلبه يومه على المك المذكور اعلاه أي تعرض أو طلب تقليد لقب عيني أو تحمل عقاري هذا : 1 - التعرض الكلي المضمن بتاريخ 10/01/2012 كاش 22 رقم 357 الصادر عن السيدين الشير الرامي - عبد الله الرامي * ينشر إلى أن الإجراءات المسبقة لم تكن بعد .
3	المك المسمي "الأخوين 2" نو الرسم العقاري عدد 56/9374	02/48 مستأجر	02/48 مستأجر	في اسم : 1- امبارك الضعيف بن عبد الوهاب 14/288 2- محمد الضعيف بن عبد الوهاب 14/288 3- محمودة زعفر 9/288 4- مباركة الضعيف بنت عبد الوهاب 7/288 5- خديجة الضعيف بنت عبد الوهاب 7/288 6- العبيدة الضعيف بنت عبد الوهاب 7/288 7- الفلاح الضعيف بن عبد الوهاب 14/288 8- سعيد الضعيف بن عبد الوهاب 14/288 9- ابراهيم الضعيف بن عبد الوهاب 14/288 10- فاطمة الرامي 9/288 11- الزهراء الضعيف بن عبد الوهاب 7/288 12- البتول الضعيف بن عبد الوهاب 17/288 13- أحمد الضعيف بن عبد الوهاب 14/288 14- كريمة الضعيف بن عبد الوهاب 7/288 15- محمد السطاري بن ابراهيم بنسبة 144/288 1- العليدة بتاريخ 27/05/2016 (سجل: عدد 8: 1517) ملك ملك بوجرة جيران كرابية بين العلاقات التالية: 81,82-81,84

Constitution
SOCIETE DAVID
CONTROL-SARL AU-
MOHAMMEDIA
GSM: 0661449450.

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
01/11/2024, il a été établi
les statuts d'une société
SARL AU, dont les caracté-
ristiques sont:

Dénomination : «DAVID
CONTROL-SARL AU.
Siège Social : CENTRAL
PARCK IMM A BUREAU
N°54 7EME ETAGE MO-
HAMMEDIA .

Associé :
- Mr. REDOUANE MA-
RHOUM, apporteur en nu-
méraire 100.000.00 dhs soit
1000 parts sociales
TOTAL 100.000.00 dhs soit
1000 parts sociales

Objet :
• INFORMATIQUE (PRO-
GRAMMEUR, ANALYSTE,
CONCEPTEUR EN)
INTEGRATION DES SYSTEMES
DE CONTROLE COM-
MANDE

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00
DHS.

Gérance : Mr. REDOUANE
MARHOUM.
Le dépôt légal a été effectué
au Tribunal de première
instance de Mohammédia
le 02/12/2024 sous le
N°2254. RC N°36413.

N° 9376/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
N° /DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N°34/BG/2024

Le 26 Décembre 2024 à (10
h) Dix heures, il sera pro-
cédé, dans la salle des réu-
nions du secrétariat général
de la province d'Ouarzazate,
sis à Avenue Mohamed
VI, Ouarzazate à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national
sur offres de prix pour
L'ACQUISITION DU

ROYAUME DUB MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
CERCLE DE KHENIFRA
CAIDAT LEHRI AGUELMAM AZEGZA
COMMUNE LEHRI

AVIS D'ANNULATION

LE PRESIDENT DE LA COMMUNE DE LEHRI, IN-
FORME LE PUBLIC QUE L'AVIS DE VENTE AUX EN-
CHERS PUBLICS N°01/2024 , CONCERNANT LA
VENTE DE DEUX VOITURES EST ANNULE.

N° 9380/PA

Royaume du Maroc
Ministère du Tourisme, de l'Artisanat
Et de l'Economie Sociale et Solidaire
Secrétariat d'Etat chargé, de l'Artisanat
Et de l'Economie Sociale et Solidaire
Direction provinciale d'Ouarzazate

AVIS DE REPORT RELATIF A L'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°003/DP/OZTE/2024

Il est porté à la connaissance du public que la date
d'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix N°003/DP/OZTE/2024. Concernant les tra-
vaux d'aménagement et de réhabilitation des dégâts
séismiques relevant la direction provinciale de l'Artisanat
d'Ouarzazate et ensemble d'artisanat d'Ouarzazate.

Report de la date d'ouverture des plis du 06/12/2024
à 10h5 au 16/12/2024 à 10 h.

*Observation : rectification de dossier technique

N° 9379/PA

MOBILIER DE BUREAU
POUR L'EQUIPEMENT DE
LA SALLE PRINCIPALE
AU SECRETARIAT GENERAL
DE LA PROVINCE
D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics http:// www.mar-
chespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
Maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 200 540,16 Dhs
(Deux cent mille cinq cent
quarante dirhams et seize
Centimes) TTC.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
(4000,00 Dhs) Quatre mille
dirhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret 2-22-431
du 08 Mars 2023 relatif aux
marchés publics et du cha-
pitre 4 de l'Arrêté du ministre
délégué de l'économie et
des finances n° 1692-23 du 4
hija 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma.

LES PROSPECTUS MON-
TRANT LES MOTIFS DE-
CORATIFS DE TOUTS LES
TAPIS DOIVENT ETRE
DEPOSES A LA DIVISION
DU BUDGET ET
MARCHES AU PLUS
TARD LE 25/12/2024 A
16H30, OU REMIS
SEANCE TENANTE AU
PRESIDENT DE LA COM-
MISSION D'APPEL D'OF-
FRES.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de la consultation.

N° 9377/PA

Royaume du Maroc
Ministère du Tourisme, de
l'Artisanat
Et de l'Economie Sociale et
Solidaire
Secrétariat d'Etat chargé,
de l'Artisanat
Et de l'Economie Sociale et
Solidaire

Direction provinciale
d'Ouarzazate
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert National

N° 002/MUSEE/2024

Le 26 Décembre 2024 à
10H00, il sera procédé au
bureau de la direction pro-
vinciale de l'Artisanat et de
l'Economie sociale et soli-
daire d'Ouarzazate, avenue
Mohamed 5 Ouarzazate, à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert na-
tional sur offres de prix
N°002/MUSEE/2024 du 26
Décembre 2024, ayant pour
objet : travaux d'aménage-
ment et de réhabilitation
des dégâts séismiques du
musée de tapis d'Ouarzazate.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : deux mil-
lions neuf cent quarante-
deux mille deux cent trente
et un dirhams 76 Cts toutes
taxes comprises dirhams
TTC (2 942 231,76 DH)

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Quarante mille dirhams,
zéro centime (40 000,00 DH)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 et 135 du décret relatif
aux marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma.

Les pièces à fournir par les
concurrents sont celle prévu
par l'article 5 du RC

N° 9378/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE
DU PRESICOLAIRE
ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION
ET DE FORMATION
DE LA REGION DRAA-
TAFILALET
DIRECTION
PROVINCIALE
D'OUARZAZATE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
SIMPLIFIE N°
85/EXP/2024

Le 16/12/2024 à 10h00, il
sera procédé au bureau du
chef du service des affaires
administratives et finan-
cières au sein de la direction
provinciale de l'académie
régionale de l'Education et
de la Formation de la région
Draa-Tafilalet à Ouarzazate
sise à : Angle Avenue Mo-
hamed VI et avenue Al
Mouahidine -Ouarzazate, à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert na-
tional simplifié relatif à :

Impression de la deuxième
partie du Kit pédagogique
pour l'enseignement Ex-
plicité au profit des établis-
sements primaires pionniers
relevant de la direction pro-
vinciale de l'AREF Draa-
Tafilalet à Ouarzazate (Lot
unique).

L'estimation des coûts des
prestations établies par le

maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Trois cent six
mille sept cent quatre-
vingt-sept dirhams, vingt
centimes (306797.20 DHS
TTC).

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Quatre mille six cent di-
rhams (4600.00dhs).

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma .

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du Décret n° 2-22-431
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma .

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de consultation.

N° 9381/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM-
OUED NOUN
PROVINCE DE SIDI IFNI
CONSEIL PROVINCIAL
DE SIDI IFNI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° 30/2024/ BP

Le 26 Décembre 2024 à 10
heures 00 minutes, il sera
procédé, dans les bureaux
du Conseil Provincial de
Sidi Ifni sis à (Salle des réu-
nions) sis à Quartier AL
FATEH VILLE SIDI IFNI à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert na-
tional, sur offres des prix N°
30/2024/BP portant sur :
Travaux De Mise À Niveau
Des Centres Des Communes
Relevant De La Pro-
vince De Sidi Ifni : Arbaa
Ait Abdellah Et Sidi Abdellah
Ou Belaid.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse:
www.marchespublics.gov.
ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Onze Millions
Cinq Cent Soixante-Quatre
Mille Sept Cent Soixante-
Huit Dirhams et 10 Cts (11
564 768,10 Dhs).

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
Deux Cent Trente Mille Di-
rhams (230 000, 00 Dhs).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2-22-431
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°09 du règle-
ment de consultation.

N° 9382/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE

DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH-
SAFI

PROVINCE
D'ESSAOUIRA
COMMUNE
D'ESSAOUIRA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIEE
N° 15/CE/2024

Le 16 Décembre 2024 à 11
heures, Il sera procédé,
dans le bureau de Morsieur
le Président de la Com-
mune D'Essaouira à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert sim-
plifié sur offres de prix re-
latif A L'ACQUISITION DE
MATERIEL ET MOBILIER
DE BUREAU DE la com-
mune d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
(www.marchespublics.gov.
ma).

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de-
3800,00 (Trois Mille Huit
cents) dirhams.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 239 640 ,00
(Deux Cent Trente Neuf
Mille Six Cent Quarante di-
rhams) TTC.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
des articles 30 à 34 du dé-
cret n°2-22-431 du 15 Cha-
bane 1444 (08 Mars 2023),
relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par les articles 07 et 09 du
règlement de consultation.

Le prospectus, notices ou
autres documents tech-
niques exigés par le dossier
d'appel d'offres doivent
être déposés dans le service
des marchés de la Com-
mune d'Essaouira sis à Av
Lalla Aïcha au plus tard le
jour ouvrable précédant la
date d'ouverture des plis ou
remis séance tenante au
Président de la commission
d'ouverture des plis.

NB : Les concurrents doi-
vent mentionner sur leurs
plus l'envoi ainsi que le nu-
méro et la ville du registre
de commerce.

N° 9383/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU

DIRECTION GENERALE
DE LA METEOROLOGIE
Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié
N° 68/2024/DGM

Le présent Appel d'Offre
est réservé aux très petites
Entreprises, petites et
Moyennes Entreprises
Nationales, jeunes
entreprises innovantes,
Coopératives et union de
coopératives et aux
auto entrepreneurs

Le 18/12/2024 à 10h il sera
procédé, dans les bureaux
des marchés et gestion
comptables de la Direction
Générale de la Météoro-
logie, en face de la préfecture
Hay Hassani Boite Postale

8106 à Casablanca à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert sim-
plifié sur offres de prix n°
68/2024/DGM du
18/12/2024, pour La re-
construction, et la réhabi-
litation d'un mur de clôture
au niveau du Centre Pro-
vincial Météorologique de
Taourirt (province Taourirt)
- 2ème Partie

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

- L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Deux Cent
Trente Quatre Mille Trois
Cent Vingt Deux Dirhams
Cinquante Six Centimes
TTC (234 322,56 Dirhams
TTC)

- Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Quatre Mille Cinq Cent Di-
rhams (4 500,00 dhs)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

Les pièces justificatives à
fournir, sont celles prévues
par l'article n° 10 du règle-
ment de consultation.

N° 9384/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna
Avis d'appel d'offre
ouvert simplifié n°
27/2024/INDH

Le 16 Décembre 2024 à
10H00, il sera procédé dans
les bureaux de la Province
Rhamna (salle de réunion) à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offre ouvert n°
27/2024/INDH Four :
Equiperment du centre so-
cial de Nzalet Laadam -
Province Rhamna

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Deux cent
vingt sept mille trois cent
quatre vingt huit Dhs 00 cts
(227 388,00 Dhs).

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Quatre mille cinq cent Dhs
00 cts (4500 Dhs).

Le dossier d'appel d'offre
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse:
www.marchespublics.gov.
ma.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 32
à 34 du décret 2.22.431 du
15 chaabane 1444 (8 mars
2023) relatif aux marchés
publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse www.
marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°9 du règle-
ment de consultation.

N° 9385/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING-SARL-BOUZNKA
 Tél/Fax: 0537649573
 GSM: 0668792975.
 Dissolution anticipée «PROJECTS NAUMATEN» SARL Société à responsabilité limitée Au capital de 100 000,00 Dhs
SIÈGE SOCIAL: HAY ASSALA - OULMES KHEMISSSET.
 RC : 24897 IF: 3750551
 Par décision extraordinaire des associés en date du 07/11/2024, ils ont été décidés ce qui suit :
 • La dissolution anticipée de la société « PROJECTS NAUMATEN» SARL. Et sa mise en liquidation ;
 • Les associés ont nommé comme liquidateur Mr. NOUR-EDDINE EL-KABIR et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, s'acquitter du passif et répartir le solde entre les associées, en proportion de leurs droits.
 Le siège de la liquidation est fixé à HAY ASSALA - OULMES KHEMISSSET.
 Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de première instance de KHEMISSSET, le 02/12/2024 sous le n° 248. N° 9395/PA

FICASUD SARL AU
 61, Rue Yougoslavie, Passage Ghandouri, Bloc F Bureau n° 7
 Gueliz Marrakech
 Tel: 05 24 44 77 29 / 42 32 81
 Fax : 05 24 44 76 77
 «MARC HOSPITALITY & DESIGN» S.A.R.L AU CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
 Aux termes d'un acte sous seing privé à Marrakech, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique avec les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION
 «MARC HOSPITALITY & DESIGN» S.A.R.L AU
OBJET
 La société a pour objet :
 • Location meublée d'appartement et de villas ... ;
 • Achat et revente d'articles de décoration ;
 Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation et le développement, ainsi que toute participation directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans les entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes.

SIÈGE SOCIAL HAY ASSOUL, RUE BAB EL BAROU, ARSET EL BARDAI JDIDA N° 46 - MARRAKICH DUREE
 La société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.
CAPITAL SOCIAL
 Le capital social est fixé à la somme de 10.000,00 Dhs (Dix Mille dirhams) divisé en 100 parts de 100 DH chacune entièrement souscrites, libérées et attribuées à l'associé unique à savoir : * Mr STEPHANE BERNARD JEAN PIERRE REYNS apporteur en numéraire 100 Parts Soit au total Cent parts 100 parts
GERANCE
 Mr STEPHANE BERNARD JEAN PIERRE REYNS est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus.
ANNEE SOCIALE
 L'année sociale commence le 1er Janvier de chaque année et finit le 31 Décembre de la même année.
II DEPOT LEGAL
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 28/11/2024, sous le n° 169377.
 Pour extrait et mention N° 9396/PA
 ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE REGION SOUSS-MASSA DELEGATION PROVINCIAL DE TATA CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA
DI TATA
 Avis d'Appel d'Offres Ouvert Simplifié N°12/2024/CHP/TATA (Séance publique)
 Le 16 /12 /2024 à 09h30, il sera procédé au siège du Centre Hospitalier Provincial de Tata, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié ayant pour objet :
LA PREPARATION ET LA FOURNITURE DES REPAS AUX MALADES ET AU PERSONNEL DE GARDE

DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 18 000Dhs (Dix huit mille dhs) .
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
 - Montant minimum : 492 822 (Quatre cent quatre vingt deux mille huit cent vingt deux dirhams) .
 - Montant maximum :915 530 (Neuf cent quinze mille cinq cent trente dirhams) .
 Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, et 34 du décret N° 2-22-431 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.
N° 9397/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
 REGION SOUSS-MASSA
 DELEGATION PROVINCIAL DE TATA
 CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA



المملكة المغربية
 وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
 جهة سوس ماسة
 المديرية الإقليمية بتاتا
 المركز الاستشفائي الإقليمي بتاتا

Avis d'annulation de l'Appel d'Offres Ouvert Simplifié à majoration N°12/2024/CHP/TATA (Séance publique)

L'Appel d'Offres Ouvert Simplifié à majoration N°12/2024/CHP/TATA du 12 /12 /2024 à 09h30, ayant pour objet : LA PREPARATION ET LA FOURNITURE DES REPAS AUX MALADES ET AU PERSONNEL DE GARDE DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA , a été annulé .
N° 9398/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES																						
N° train	Marrakech	Benguerdj	Séfat	Berrachid	Casa-Dest	Casa-voyageurs	Ain Sefou	Mohammadia	Rabat Agdal	Rabat Ville	Tata	Souk Tadjerout	Kenitra	Souk Youssef	Souk Slimane	Souk Kassem	Meknes et ann	Meknes	Séfat system	Ain Tachout	Fes	
نوم القطار	مراكش	بنكردج	سفات	برشيد	كاسا-دست	كاسا-الركاب	عين سفو	المحمدية	الرباط العجدة	الرباط المدينة	تاتا	سوك تاجروت	كنيترا	سوك يوسف	سوك سليمان	سوك كاسم	مكناس والعام	مكناس	سفات سيزيم	عين تاشوت	فيس	
171*																						
101						5:40	5:40	5:50	6:05	6:30	6:47	6:51	7:30	7:25	7:44	7:50	8:30	8:47	7:46	7:46	8:01	8:01
102						6:40	6:40	6:50	7:05	7:30	7:47	7:51	8:10	8:05	8:49	8:45	9:45	9:51	10:06	10:17	10:35	10:35
1000*	4:30	5:05	6:30	6:50	7:21	7:30	7:30	7:40	8:21	8:27	8:37	8:41	9:02	8:55	9:51	10:00	10:39	10:39	10:39	10:39	10:39	10:39
102	5:00	6:05	7:30	7:50	8:21	8:30	8:30	8:40	9:21	9:27	9:37	9:41	10:00	10:00	10:54	10:53	11:42	11:58	12:06	12:06	12:06	12:06
141						8:30	8:30	8:40	10:25	10:27	10:37	10:41	11:00	10:55	11:51	12:00	12:39	12:39	12:39	12:39	12:39	12:39
106	7:30	8:05	9:30	9:50	10:21	10:30	10:30	10:40	11:25	11:27	11:37	11:41	12:00	12:00	12:54	12:53	13:42	13:58	14:04	14:04	14:04	14:04
140						11:30	11:30	11:40	12:25	12:27	12:37	12:41	13:00	12:55	13:51	14:00	14:39	14:39	14:39	14:39	14:39	14:39
110	9:30	10:05	11:30	11:50	12:21	12:30	12:30	12:40	13:25	13:27	13:37	13:41	14:00	14:00	14:54	14:53	15:42	15:58	16:04	16:04	16:04	16:04
11200*	10:30	11:05	12:30	12:50	13:21	13:30	13:30	13:40	14:25	14:27	14:37	14:41	15:00	14:55	15:51	16:00	16:39	16:39	16:39	16:39	16:39	16:39
114	11:30	12:05	13:30	13:50	14:21	14:30	14:30	14:40	15:25	15:27	15:37	15:41	16:00	16:00	16:54	16:53	17:42	17:58	18:04	18:04	18:04	18:04
116	12:30	13:05	14:30	14:50	15:21	15:30	15:30	15:40	16:25	16:27	16:37	16:41	17:00	17:00	17:54	17:53	18:42	18:58	19:04	19:04	19:04	19:04
118	13:30	14:05	15:30	15:50	16:21	16:30	16:30	16:40	17:25	17:27	17:37	17:41	18:00	18:00	18:54	18:53	19:42	19:58	20:04	20:04	20:04	20:04
120	14:30	15:05	16:30	16:50	17:21	17:30	17:30	17:40	18:25	18:27	18:37	18:41	19:00	19:00	19:54	19:53	20:42	20:58	21:04	21:04	21:04	21:04
122	15:30	16:05	17:30	17:50	18:21	18:30	18:30	18:40	19:25	19:27	19:37	19:41	20:00	20:00	20:54	20:53	21:42	21:58	22:04	22:04	22:04	22:04
124	16:30	17:05	18:30	18:50	19:21	19:30	19:30	19:40	20:25	20:27	20:37	20:41	21:00	21:00	21:54	21:53	22:42	22:58	23:04	23:04	23:04	23:04
126	17:30	18:05	19:30	19:50	20:21	20:30	20:30	20:40	21:25	21:27	21:37	21:41	22:00	22:00	22:54	22:53	23:42	23:58	24:04	24:04	24:04	24:04
MA						21:25	21:25	21:34	22:00	22:14	22:24	22:28	22:40	22:40	23:23	23:40	23:40	23:40	23:40	23:40	23:40	23:40
128	19:00	19:45	20:40	21:00	21:31	21:40	21:40	21:50	22:35	22:37	22:47	22:51	23:10	23:10	24:04	24:03	24:42	24:58	25:04	25:04	25:04	25:04
130						22:25	22:25	22:34	23:00	23:14	23:24	23:28	23:40	23:40	24:23	24:40	24:40	24:40	24:40	24:40	24:40	24:40
147	21:00	21:40	22:40	23:00	23:31	23:40	23:40	23:50	24:35	24:37	24:47	24:51	25:10	25:10	26:04	26:03	26:42	26:58	27:04	27:04	27:04	27:04
149	21:00	21:40	22:40	23:00	23:31	23:40	23:40	23:50	24:35	24:37	24:47	24:51	25:10	25:10	26:04	26:03	26:42	26:58	27:04	27:04	27:04	27:04

Trains ne circulent pas les Dimanches et les jours fériés

Sport

“Charafi”... Ce stade qui fait honneur aux Meknassis



Plus qu'un simple terrain de football, le stade d'honneur de Meknès incarne bel et bien son qualificatif. Véritable symbole gravé en lettres d'or dans l'histoire du ballon rond national, "Charafi" demeure la fierté des Meknassis... D'une génération à l'autre.

La récente sortie du COD Meknès face au Chabab Mohammedia en Botola Pro D1 "Inwi" démontre, à bien des égards, l'attachement immuable des amoureux inconditionnels du ballon rond de la capitale ismaélienne à leur fief fétiche.

Ils sont tous dévoués à une cause commune... Manifester une loyauté fanatiquement indéfectible envers le CODM et

apporter à nouveau leur soutien inébranlable aux "Knights of Ismailia" au stade "Charafi".

Situé en plein centre ville de Meknès, le stade d'honneur fut inauguré en 1962. Depuis, il reste un témoin vivant des épopées les plus célèbres du foot meknassi, mais pas que !

Hamadi Hamidouch, Abdeljalil Hadda, alias "Camacho", Mustapha Bidane ou encore Jamal Drideb avaient foulé sa pelouse et fait sa réputation continue.

Malencontreusement, le CODM allait vivre des périodes d'instabilité multiforme incarnée, notamment, par une relégation malheureuse en D2 et puis au championnat amateur.

Après plusieurs longues années de galère, ce club historique a enfin retrouvé la place, qui était la sienne... Parmi l'élite.

"Charafi"... La résurrection ! Dans le cadre de la dynamique que vit le football marocain, en matière de développement d'infrastructures plus particulièrement, "Charafi" a fait peau neuve... Complètement !

Livré officiellement par la Fédération Royale marocaine de football, il jouit désormais des installations exigées au plus haut niveau.

"Charafi" s'est, ainsi, doté d'une pelouse en gazon naturel, de sièges modernes, d'un écran géant, d'espaces modernes réservés à la presse et de systèmes d'éclairage, sonore et de surveillance de haute qualité, ainsi que d'accès plus fluides pour le public.

"Le stade d'honneur de Meknès fait plus que jamais partie des plus beaux stades du Maroc. Son architecture et son emplacement sont atypiques", s'est félicité le président du club, Azzeddine Yaâcoubi.

Dans une déclaration à la MAP, il a salué le travail accompli pour rendre à "Charafi" toute sa symbolique et en faire un édifice qui honore la capitale ismaélienne et ses habitants.

"Les commissions de la FRMF et de la CAF ont affirmé que le stade d'honneur de Meknès répond, bel et bien, aux standards requis pour abriter des matchs interclubs et internationaux", a martelé M. Yaâcoubi.

Par ailleurs, le président du CODM a relevé que le fait de jouer dans son propre

stade est de nature à motiver les joueurs pour se donner à fond et offrir la joie à un public toujours assoiffé de victoires.

"Lors des journées précédentes de la Botola, nous étions contraints de jouer loin de nos bases. Nous avons des problèmes d'acclimatation qui ne nous ont pas empêchés de réaliser de bons résultats face à de grosses pointures", a-t-il soulevé.

"Aujourd'hui, nous pouvons enfin jouer chez nous et sentir toute la chaleur d'un stade qui sera toujours archicomble", a ajouté M. Yaâcoubi.

Pour sa part, le secrétaire général du club, Hatim Benabdalkrim, a relevé que des réunions quotidiennes ont eu lieu avec les autorités compétentes pour mettre en place des dispositifs à même de préserver ce joyau.

Il a indiqué qu'ils ont communiqué avec les ultras du CODM, qui sont "conscients de l'importance de conserver cet héritage, qui reflète l'image d'une cité historique".

M. Benabdalkrim a, en outre, adressé ses remerciements au public meknassi qui ne ménage aucun effort et fait beaucoup de sacrifices pour que le CODM brille de mille feux.

De 1962 à 2024, l'histoire du stade d'honneur de Meknès est marquée par plusieurs péripéties. Le moment le plus ému avant remonte sans doute à la saison 1994-1995 où l'équipe "Matador" portée par "Camacho" & Co avait remporté le championnat du Maroc.

Par Anouar Afajdar (MAP)

Défaite des U17 féminines

L'équipe du Maroc féminine des moins de 17 ans a perdu face à son homologue tchèque sur le score de 5 buts à 1, lundi soir en match amical disputé au Complexe Mohammed VI de football à Salé.

L'unique réalisation de la sélection marocaine a été signée Kawtar Azraf (21è).

Il s'agit de la deuxième confrontation amicale entre les deux formations, après celle disputée le 28 novembre dernier et remportée par les Tchèques (2-1).

Ces rencontres interviennent dans le cadre du stage de préparation des Lioncelles de l'Atlas, organisé du 25 novembre au 3 décembre au Complexe Mohammed VI de football.



10^{ème} édition de la Coupe du Trône de saut d'obstacles à Rabat

La finale de la 10^{ème} édition de la Coupe du Trône de saut d'obstacles, organisée par la Fédération Royale marocaine des sports équestres (FRMSE), aura lieu le 8 décembre au Royal Complexe des sports équestres Dar Es Salam à Rabat.

Selon un communiqué de la FRMSE, cette édition, placée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, connaît la participation des meilleurs cavaliers marocains qui ont disputé les quarts de finale au Royal Complexe des sports équestres Sidi Othmane Ben Msik à Casablanca (22-24 novembre) et les demi-finales à l'Etrier de Casablanca (29 novembre-1^{er} décembre). Les demi-finales de cette compétition, créée en 2013 et devenue au fil des années un événement incontournable de l'agenda des sports équestres marocain, ont connu la qualification de onze clubs au concours final.

Le titre de la 9^{ème} édition (2023) avait été remporté par le Royal Club équestre du Détroit de Tanger.

Voici la liste des onze clubs qualifiés pour la finale:



1. Le Club équestre du Cercle amical français de Casablanca
2. Le Club équestre des FAR d'Oujda
3. Le Club équestre Oued Ykem
4. L'Ecole de cavalerie de police
5. L'Ecole Royale de cavalerie de Témara
6. Le club Etrier de Casablanca (A)
7. Le club Etrier de Casablanca (B)
8. La Garde Royale
9. Le Royal Club équestre du Détroit
10. Le Royal Club équestre Dar Es Salam de Rabat (A)
11. Le Royal Club équestre Dar Es Salam de Rabat (B)

Face au lobbying conservateur, des entreprises américaines rétro-pédalent sur la diversité

Après Ford et Jack Daniel's, c'est au tour des supermarchés Walmart, premier employeur privé aux États-Unis, de rejoindre la liste des entreprises et institutions ayant réduit drastiquement leurs programmes pour la diversité face au lobbying "anti-woke", renforcé par l'élection de Donald Trump.

Walmart a confirmé qu'il n'utilisera plus l'acronyme D.E.I, "diversité, égalité et inclusion", dans sa communication, mettra fin à un programme de diversité au sein de ses fournisseurs, fermera un centre pour "Égalité raciale".

Ce virage s'inscrit dans le sillage de la campagne de Donald Trump et plus largement de l'offensive "anti-woke" des conservateurs américains, renforcée par la décision de la Cour suprême en 2023 d'abolir les programmes de discrimination positive à l'université, un des acquis de la lutte pour les droits civiques des années 60.

Des groupes conservateurs ont utilisé cette décision pour lancer de nombreuses procédures judiciaires contre des entreprises ou des institutions publiques pour qu'elles arrêtent leurs programmes visant à mettre fin aux discriminations historiques des minorités.

L'adoption de ces programmes avait progressé après l'immense vague de protestation antiraciste qui a suivi la mort en

2020 de George Floyd, un Afro-américain tué par un policier blanc à Minneapolis lors d'une arrestation devenue le symbole des violences contre les personnes noires aux États-Unis.

Les conservateurs accusent ces programmes de consister en un "étalage de la vertu" et une "apologie du politiquement correct" et prétendent qu'ils désavantagent particulièrement les hommes blancs.

Agé de 35 ans, le militant Robby Starbuck, un défenseur affirmé de Trump, a entamé une véritable croisade contre la bien-pensance et se vante d'avoir fait plier Ford ou Harley-Davidson.

Le rétro-pédalage de Walmart "est la plus grande victoire à ce jour pour notre mouvement visant à mettre fin au wokisme dans les entreprises américaines", s'est-il réjoui sur X.

Il a lié une hausse de l'action Walmart à cette décision, prédisant la faillite des entreprises qui resteraient "woke".

Dans une interview à l'AFP avant l'élection de Donald Trump, il affirmait que les Américains en avaient marre de la "culture woke" dans les entreprises: "On se retrouve dans une situation où chaque employé se voit imposer une idéologie et où les autres points de vue ne sont pas représentés".

Selon un sondage du Pew Research



Center, la part des employés qui pensent que leur entreprise fait trop attention aux questions de diversité est passée de 14% en février 2023 à 19% en octobre 2024.

Une étude du think tank The Conference Board, composé de centaines d'entreprises, montre elle qu'une part solide (58%) des 1.300 employés interrogés pense que leur entreprise consacre les moyens appropriés à ces questions.

"Les dirigeants devraient se concentrer sur ce qui compte vraiment pour

leurs employés (...), ces initiatives étant cruciales pour attirer et garder des talents actuels et futurs", a déclaré Allan Schwyer, responsable des études sur le capital humain pour le groupe de réflexion.

Mais le mouvement devrait se poursuivre avec le retour à la Maison Blanche du milliardaire républicain.

La rhétorique du président élu Donald Trump est principalement orientée vers la lutte contre le politiquement cor-

rect qui infecte selon lui les écoles en promouvant des "insanités" sur l'ethnicité et le genre. Il a notamment promis de supprimer les subventions fédérales pour ces établissements.

En mars, l'université de Floride a mis fin à ses programmes promouvant la diversité, emboitant le pas à plusieurs campus dans une dizaine d'États, dans le cadre de l'offensive du gouverneur Ron DeSantis contre "l'idéologie woke".

Pour composer son futur gouvernement, Donald Trump s'est entouré d'alliés "anti-woke". Stephen Miller, nommé directeur-adjoint du cabinet présidentiel, s'est par exemple attaqué avec son organisation America First Legal aux programmes de diversité dans les entreprises.

Au Congrès, les élus républicains se sont attaqués ces dernières années à ce qu'ils qualifient d'obsession pour le changement climatique et la justice raciale dans l'éducation et qui a selon eux ramolli l'armée et fait s'écrouler ses recrutements.

Après s'être opposés pendant des années aux programmes d'inclusion du Pentagone, qui emploie plus de trois millions de personnes, ils ont été récompensés par la nomination à sa tête de Pete Hegseth, ancien militaire, présentateur sur Fox News et régulier pourfendeur des programmes pour la diversité.

Recettes

Zaalouk



Ingrédients :

2 grosses aubergines
2 tomates bien mûres
2 gousses d'ail
1 filet d'huile d'olive
1 cc de sel
1 cc rase de cumin
1 cc de paprika
2 cs de persil haché (ou un mélange de persil et de coriandre)

Préparation :

Faites brûler les aubergines de tous les côtés (sur une plaque électrique, un brûleur à gaz ou au barbecue).

A défaut, vous pouvez les piquer et les mettre 45 minutes dans un four préchauffé à 200

degrés

Laissez ensuite refroidir et retirez délicatement la peau.

Coupez la chair en morceaux puis mettez-la dans une poêle.

Ajoutez-y les tomates et les gousses d'ail épluchées et hachées, l'huile d'olive et les épices.

faites revenir jusqu'à ce que l'eau s'évapore.

Mélangez en écrasant les aubergines.

En fin de cuisson, ajoutez les herbes hachées dans votre zaalouk.

faites-le revenir 5 minutes supplémentaires avant de servir
Bon appétit !

Arrestation d'un homme qui multipliait les effractions pour "se déstresser"

La police japonaise a arrêté un homme prétendant s'être introduit par effraction dans plus d'un millier de domiciles privés pour le pur plaisir de "l'excitation" et pour "se déstresser", selon un porte-parole des forces de l'ordre mercredi.

L'homme de 37 ans a été interpellé lundi à Dazaifu, dans la région de Fukuoka (sud), soupçonné d'intrusion dans la propriété privée d'un employé indépendant, a expliqué à l'AFP un porte-parole de la police.

Le suspect a été arrêté sur place sur la route en face de la maison, a-t-il ajouté sans fournir plus de détails.

Selon la presse japonaise, l'homme aurait érigé l'effraction au rang d'art de vivre: "S'introduire par effraction dans les maisons d'autres personnes, c'est mon passe-temps, je l'ai fait plus de 1.000 fois", a-t-il affirmé à la police, d'après le quotidien Mainichi.

"Cela m'excite au point que mes paumes sont en sueur, dans l'incer-

titude d'être découvert ou non par quelqu'un... C'est une manière de me déstresser", a-t-il ajouté, en reconnaissant l'intrusion qui lui a valu son arrestation.

Lundi soir, l'habitant de Dazaifu et son épouse avaient observé une présence dans leur jardin et immédiatement contacté la police, précise le journal.

